

Une phase de groupes lancée sur les chapeaux de roues mais conclue sur la jante

Quels enseignements en tirer ?



Lire pages 21-22-23

Le Groupe socialiste au Parlement interpelle plusieurs ministres



Page 2

Omicron prend le pas sur son rival Delta

Le nouveau variant représente désormais 95% des contaminations enregistrées au Maroc



Page 3

Le BCIJ chargé de l'enquête sur le meurtre d'une touriste française à Agadir



Page 4

L'opinion des Marocains sur les prestations administratives, les droits de l'Homme et les services de l'enseignement s'est dégradée



Page 12

Le Groupe socialiste au Parlement interpelle plusieurs ministres

- *Khadouj Slassi appelle le gouvernement à prendre des décisions fortes pour soutenir tous les affluents culturels dans toutes les régions du pays*
- *Youssef Aidi exprime de vives inquiétudes quant à la mise en œuvre du programme "Awrach"*
- *Omar Anane alerte le ministre de l'Équipement et de l'Eau sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans le monde rural*
- *Mahmoud Abba soulève la souffrance endurée par les habitants de la région de Guelmim-Oued Noun à cause des problèmes du réseau routier*
- *Fadel Brass plaide pour la limitation des répercussions de la faiblesse des infrastructures de base sur la vie quotidienne des habitants du monde rural*



Le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers a fait le procès du programme "Awrach" lancé récemment par le chef du gouvernement et qui promet la création de 250.000 emplois directs, tout au long de la période de sa mise en œuvre en 2022 et 2023.

Youssef Aidi, président de ce groupe parlementaire, a exprimé de vives inquiétudes quant à la mise en œuvre de ce programme, tout en critiquant la méthodologie adoptée par l'Exécutif dans la préparation dudit programme, car il n'y a pas eu de concertation avec les centrales syndicales, ou les partenaires concernés par ce chantier.

« Personne ne nous a écoutés, personne ne nous a consultés et personne ne nous a demandé notre point de vue, que ce soit en tant qu'organisation syndicale, ou en tant que parti politique, ou même en tant qu'élus dans les provinces pour préparer les grandes lignes de ce programme », a développé le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers lors d'une séance des questions orales tenue mardi 18 janvier.

« Nous sommes devant un programme d'emploi temporaire qui pourrait produire une « Coordination pour les victimes du programme Awrach », a-t-il lancé au ministre de l'Emploi. Et d'ajouter: « Nous ne voulons pas, monsieur le ministre, voir naître, après deux ans, une coordination des victimes du programme Awrach. Par conséquent, un programme qui ne garantit pas la pérennité du travail, un salaire minimum et la dignité ne mérite pas tout ce tapage ».

Et Youssef Aidi d'enfoncer encore le clou: « Ce que nous craignons également lors de la mise en application de ce programme, c'est la distribution d'ar-

gents sans transparence à certaines personnes triées sur le volet ou proches de certaines parties plutôt qu'à d'autres, ce qui nuirait à la crédibilité sociale dont S.M le Roi n'a cessé de mettre l'accent sur sa consolidation pour promouvoir le facteur humain sur l'ensemble du territoire national ».

Par ailleurs, la députée ittihadié Khadouj Slassi a interpellé le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication sur la reprise des activités et manifestations artistiques dans le pays.

Dans une question orale lors de la séance des questions orales, Khadouj Slassi, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a appelé le ministre à envoyer des signaux et à prendre des décisions fortes pour soutenir tous les affluents culturels dans toutes les régions du pays, à travers les théâtres régionaux, et à reconsidérer l'exploitation des salles de cinéma fermées et délaissées, soulignant en même temps la nécessité de mettre en place une production culturelle comme d'un levier pour l'économie marocaine et affirmant que la culture n'est pas l'affaire d'un seul département ministériel.

La députée de l'USFP a également appelé le ministre de la Culture à attribuer le prix de la meilleure adaptation cinématographique d'un texte littéraire ou romanesque.

Pour sa part, le député socialiste Omar Anane a adressé une question orale au ministre de l'Équipement et de l'Eau sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans le monde rural.

« Deux ans se sont écoulés depuis le début de la mise en œuvre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027. Lequel programme s'inscrit dans le

cadre de la politique volontariste menée par S.M le Roi, une politique basée sur une mobilisation maximale et une gestion rationnelle des ressources en eau », a souligné le député ittihadi dans sa question orale.

Omar Anane a rappelé que le Conseil économique, social et environnemental avait alerté sur la situation catastrophique des ressources en eau dans le pays, affirmant que le Maroc est entré dans une phase critique en ce qui concerne la quantité disponible pour l'individu, qui ne dépasse pas 500 mètres cubes, tandis que la moyenne internationale par habitant atteint 1 000 mètres cubes.

A cet effet, le membre du Groupe socialiste a interpellé le ministre de tutelle sur les mesures prises par son département en vue de faire face à cette situation et de sécuriser cette ressource vitale pour le citoyen marocain.

Le Groupe socialiste a également soulevé la question de la rénovation et l'extension du réseau routier.

A ce propos, le député usfpiste, Mahmoud Abba, a demandé des éclaircissements sur la place du réseau routier dans les provinces du sud dans la stratégie nationale de sécurité routière, surtout que le département gouvernemental concerné a lancé une nouvelle stratégie dans la période 2017-2026, dont les objectifs se recoupent avec celles de la stratégie nationale en matière de sécurité routière durant la prochaine décennie.

Le député socialiste a évoqué la souffrance endurée par les habitants de la région de Guelmim-Oued Noun à cause des problèmes du réseau routier, soulignant à cet égard qu'il est urgent d'élargir ledit réseau dans tout le territoire de la région.

Le député socialiste Fadel Brass a, pour sa part, interpellé le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville sur les infrastructures de base dans le monde rural.

« Si tout le monde s'accorde sur la souffrance du monde rural à cause de la faiblesse des infrastructures de base telles que les routes, l'assainissement et le réseau de raccordement électrique, nous, dans le Groupe socialiste, nous vous interpellons sur les mesures à prendre par le ministère pour limiter les répercussions de cette faiblesse sur la vie quotidienne des citoyens marocains », a expliqué Fadel Brass dans une question orale.

« Certains considèrent que vos tâches sont techniques, mais nous, dans le Groupe socialiste, nous considérons qu'elles ont un impact direct sur le développement local et social du citoyen. Comment ne pas l'être alors que les centres émergents sont à même de garantir le développement, d'attirer les investissements et de lutter contre la migration vers les villes voisines, et je cite ici comme exemple la commune d'Oulad Yaïch, qui est située et à l'entrée de la ville de Beni Mellal, et qui manque d'infrastructures les plus élémentaires », a-t-il martelé.

Mourad Tabet

Omicron prend le pas sur son rival Delta

Le nouveau variant représente désormais 95% des contaminations enregistrées au Maroc

Le variant Omicron a pris le pas sur son rival Delta et représente désormais 95% des contaminations enregistrées au Maroc. Alors que le pays vit, depuis plus d'un mois, au rythme d'une troisième vague de transmission communautaire du virus, le nombre quotidien de nouveaux cas de Covid-19 continue d'augmenter, tout comme les hospitalisations et les décès.

Au cours de la dernière semaine, le pays a enregistré 46.569 cas d'infection, soit une augmentation de 33%, néanmoins le taux de variation, qui était de 150% durant les premières semaines de l'actuelle vague, ne progresse plus à la même cadence. «Mais cela ne signifie pas nécessairement l'entrée dans une phase de décrue», a tenu à préciser le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique, Mouad Mrabet, lors de la présentation du bilan bi-mensuel de la situation épidémique.

S'agissant de l'évolution hebdomadaire du taux de positivité, le responsable



a signalé que celui-ci est passé de 21,7 à 24,4% durant la semaine passée, ce qui confirme que la circulation du virus demeure élevée. «Les admissions en réanimation et aux soins intensifs ont, eux aussi, augmenté de manière sensible, avec 536 cas recensés durant la semaine écoulée, contre 42 pris en charge au cours de la première semaine de la vague», a-t-il poursuivi, faisant état de 65 décès au cours de la même période (+16,1%).

Tout en réitérant son appel aux citoyens à éviter tout relâchement et poursuivre le strict respect des mesures préventives en vigueur, M. Mouad Mrabet a souligné l'importance de la troisième dose de vaccin qui «contribue au renforcement de l'immunité et permet de faire face au variant Omicron». Il a dans ce sens indiqué que jusqu'à présent, 67,3% de la population a reçu au moins une injection de vaccin et plus de 63% ont désormais un schéma vaccinal com-

plet, alors que seulement 10,5% ont reçu une dose de rappel.

L'OMS se montre prudente

Si de nombreux spécialistes se veulent optimistes en estimant que le pic de la troisième vague ne saurait tarder et que la propagation du variant Omicron finira par transformer le Covid-19 en une maladie endémique avec laquelle l'humanité peut apprendre à vivre, le patron de l'OMS s'est, quant à lui, montré bien plus prudent en soulignant «qu'avec le variant Omicron, aucun pays n'est tiré d'affaire, même si un pic semble avoir été atteint dans certains d'entre eux». «La situation va rester critique dans les prochaines semaines pour le personnel et le système de santé dans de nombreux pays», a-t-il fait savoir, mardi, en conférence de presse. «Ne vous méprenez pas, Omicron provoque des hospitalisations et des décès, et même les cas les moins graves submer-

gent les établissements de santé», a-t-il poursuivi, avant de préciser que «cette pandémie est loin d'être terminée et compte tenu de l'incroyable croissance d'Omicron dans le monde, il est probable que de nouveaux variants vont apparaître».

Il s'est également montré particulièrement préoccupé par le fait que de nombreux pays enregistrent toujours de faibles taux de vaccination contre le Covid. «Les gens sont plus à risque de souffrir de formes graves de la maladie ou de mourir s'ils ne sont pas vaccinés», a-t-il prévenu.

Tout en admettant qu'Omicron pourrait être moins grave en moyenne, le directeur général de l'OMS n'a pas manqué de rappeler que «le récit selon lequel il s'agit d'une maladie bénigne est trompeur, nuit à la réponse globale et coûte plus de vies humaines».

Mehdi Ouassat



Aucun pays n'est tiré d'affaire, selon l'OMS

Khalid Aït Taleb dément les allégations concernant une pénurie de médicaments

Le ministre de la Santé, de la Protection sociale et de la Couverture sociale, Khalid Aït Taleb, a rejeté mardi les allégations véhiculées par certains professionnels du secteur pharmaceutique au Maroc concernant la rupture du stock national de médicaments, notamment les médicaments contre le rhume, qui font partie du protocole de traitement du Covid-19, en particulier la chloroquine, l'érythromycine, le zinc, la vitamine C et la vitamine D, le paracétamol et l'héparine.

Le stock national de médi-

caments contre le rhume et dans le cadre du protocole de traitement du Covid-19 est suffisant pour couvrir et répondre aux besoins des citoyens pendant plus de trois mois, que ce soit dans les hôpitaux ou chez les distributeurs et fabricants, a indiqué le ministre lors de la réunion de la Commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, consacrée à l'étude du projet de loi n° 98.18 relatif à l'Ordre national des pharmaciens.

M. Aït Taleb a souligné que les professionnels qui ont avancé, ces derniers temps, des

allégations sur une rupture du stock national de médicaments contre le rhume et les médicaments entrant dans le cadre du protocole de traitement du Covid-19, sont confrontés à des problèmes d'ordre financier et juridique avec les distributeurs qui les empêchent de s'approvisionner en quantités suffisantes pour les commercialiser dans leurs pharmacies.

Le stock national de médicaments au Maroc fait l'objet d'un contrôle strict et permanent que le degré de respect du stock de réserve de tous les mé-

dicaments essentiels est contrôlé sur une base hebdomadaire par l'Observatoire national du médicament et des produits de santé, de la Direction du médicament et de la pharmacie.

Et de rappeler que depuis la semaine dernière, des équipes d'inspection sont mobilisées pour vérifier la disponibilité des médicaments chez les fournisseurs des pharmacies dans diverses régions du Maroc, faisant savoir que selon les rapports hebdomadaires de suivi de terrain, il ressort que les fabricants et les distributeurs ont

confirmé l'absence d'interruption ou de perturbation de production dans le stock national de médicaments contre le rhume et les médicaments entrant dans le cadre du protocole de traitement du Covid-19, ce qui a été prouvé sur le terrain depuis une semaine.

M. Aït Taleb a appelé les pharmaciens à signaler toute pénurie liée à certains médicaments essentiels et à contacter soit leurs distributeurs ou l'Observatoire national du médicament et des produits de santé pour demander des informations depuis la source.

Le BCIJ chargé de l'enquête sur le meurtre d'une touriste française à Agadir

Le parquet marocain a confié l'enquête sur le meurtre d'une touriste française près d'Agadir au Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), soupçonnant "un mobile terroriste du crime", a déclaré lundi soir à l'AFP une source proche de l'enquête.

Le Bureau central d'investigations judiciaires "a été chargé de l'enquête dans cette affaire sous la supervision du procureur du Roi près de la Cour d'appel de Rabat en raison de suspicions sur un mobile terroriste du crime", a précisé la source sous couvert d'anonymat.

Une ressortissante française de 79 ans a été tuée samedi sur un marché de Tiznit à l'aide d'une arme blanche. Elle résidait dans un camping proche de cette petite ville.

Un suspect âgé de 31 ans a été arrêté le jour même à Agadir, à quelques kilomètres seulement du lieu du crime. Il est également soupçonné d'avoir commis "une tentative d'assassinat" d'une Belge à Agadir, avait révélé samedi la police marocaine.

La ressortissante belge a été blessée à l'arme blanche

et hospitalisée dans cette ville touristique. Ses jours ne sont pas en danger.

Par ailleurs, la police avait précisé que le suspect, sous le coup d'une enquête antiterroriste dorénavant, avait auparavant été admis dans un hôpital psychiatrique "du 25 septembre au 25 octobre 2021".

Depuis 2002, la police marocaine a démantelé plus de 2.000 cellules terroristes et interpellé plus de 3.500 personnes dans le cadre d'affaires liées au "terrorisme", selon les données communiquées en 2021 par le BCIJ.

Edward Christow : *Le NMD consolide l'Etat de droit et entend moderniser la justice*

Le Nouveau modèle de développement (NMD) consolide l'Etat de droit et vise à moderniser la justice et protéger les droits et libertés, a indiqué, mardi à Tanger, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Maroc, Edward Christow.

S'exprimant lors d'un séminaire international sous le thème "Fondement législatif de la numérisation des procédures judiciaires", M. Christow a précisé que le NMD consolide l'Etat de droit et vise à instaurer un équilibre entre un Etat fort et une société dynamique et responsable, dans laquelle la justice est moderne et protectrice des droits et libertés.

"La Constitution de 2011 consacre les droits de l'Homme, tels que reconnus universellement, s'engageant ainsi à l'édification d'un Etat moderne fondé sur la démocratie et la primauté de la loi", a fait savoir le responsable, félicitant le Maroc pour les progrès accomplis jusqu'à ce jour, et réitérant l'engagement du PNUD pour l'appuyer davantage.

L'Etat de droit implique l'égalité de tous les citoyens devant la loi, des législations justes et respectueuses des droits de l'Homme, et un système juridique équitable, opérationnel et conforme aux normes



internationales, a précisé M. Christow, notant que les programmes du PNUD en matière de promotion de l'Etat de droit couvrent plusieurs domaines d'intervention, dont le renforcement des institutions liées à la justice et la sécurité, ainsi que l'amélioration de l'accès à la justice.

Par ailleurs, le responsable onusien a ajouté que le programme du PNUD "Justice et Etat de droit" s'aligne parfaitement avec les priorités du Maroc notamment, le NMD et la déclaration gouvernementale

qui confirme le choix démocratique et ses mécanismes.

Il a ainsi rappelé la signature, en août dernier, d'un protocole d'accord entre le ministère de la Justice et le PNUD, afin de travailler ensemble sur la réforme globale et profonde du système de la justice, exprimant l'espoir de contribuer, à travers cette collaboration stratégique, au grand chantier de la réforme de la justice, voulue par S.M le Roi Mohammed VI.

En outre, M. Christow a noté que dans

le cas de la justice, les nouvelles technologies présentent aujourd'hui un grand potentiel et peuvent changer fondamentalement la façon dont les administrations de la justice fournissent des services, car une justice numérique, conjuguée à la stabilité et à la sécurité dont jouit le Maroc, favorise l'environnement des affaires et l'investissement, et permettra ainsi le décollage économique et la création des opportunités.

"Il est important, aujourd'hui, de veiller à poursuivre la modernisation de la justice, surtout dans l'intérêt des personnes vulnérables mais aussi dans l'intérêt de tous les Marocains et Marocaines qui ont le droit à une justice accessible et efficace", a insisté le responsable.

Le programme de ce séminaire, organisé par le ministère de la Justice, en coordination avec des partenaires nationaux et internationaux, comprend plusieurs axes liés à la présentation d'expériences comparées du fondement législatif de la numérisation des procédures judiciaires, et aux expériences en la matière du Sénégal, de la France, des Emirats arabes unis, de la Belgique, des Etats-Unis et du Rwanda, ainsi que le projet de numérisation de la justice au Maroc et la numérisation des procédures judiciaires dans les domaines

Isabel Rodriguez : *Le Maroc, un pays stratégique pour l'Espagne*

Le gouvernement espagnol a mis en avant, mardi, l'importance de ses relations avec le Maroc, assurant que le Royaume constitue un «pays stratégique» pour l'Espagne.

«Le Maroc est un pays voisin, un pays stratégique» pour les intérêts de l'Espagne, a souligné la porte-parole du gouvernement espagnol, Isabel Rodriguez.

«Partant de cette réalité, les deux pays sont animés d'avoir de bonnes relations», a relevé la porte-parole du gouvernement ibérique, mettant l'accent sur l'importance de «travailler ensemble dans ce sens lors des prochains mois et des prochaines années».

«Le gouvernement partage pleinement les propos du Roi Felipe VI» lundi à Madrid, mettant en exergue l'importance de

redéfinir la relation avec le Maroc sur des "piliers plus forts et plus solides".

"Maintenant, les deux nations doivent marcher ensemble pour commencer à matérialiser cette nouvelle relation dès maintenant", avait affirmé auparavant le Roi Felipe VI lors d'une réception accordée au corps diplomatique accrédité en Espagne.

Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, avait réitéré, lundi, que son pays et le Maroc entretiennent une "coopération stratégique" dans tous les domaines.

"Pour l'Espagne, le Maroc est un partenaire stratégique avec lequel nous devons marcher ensemble", avait fait remarquer M. Sanchez lors d'un point de presse conjoint avec le chancelier allemand, Olaf Scholz, qui effectuait une visite en Espagne.

Ouarzazate abritera le 13^{ème} Forum régional des médias

La 13^{ème} édition du Forum régional des médias à Drâa-Tafilalet est prévue, les 5 et 6 février prochain à Ouarzazate, à l'initiative de l'Espace Ouarzazate pour les médias et l'animation culturelle.

Selon un communiqué des organisateurs, ce forum se tiendra en format hybride (à distance et en présentiel), dans le respect strict des mesures préventives contre la pandémie du Covid-19, sous le thème "Technologie numérique et médias : leur rôle dans le développement post-Covid".

Compte tenu de la situation exceptionnelle imposée par la pandémie du Covid-19 au niveau mondial avec ses effets sur tous les secteurs et qui

a nécessité des mesures à la hauteur de l'ampleur de cette crise, "le numérique et les médias sont devenus indispensables dans tous les aspects de la vie", explique la même source.

Ce forum connaîtra la participation d'acteurs du monde des médias issus du sud-est du Maroc actifs dans des supports médiatiques nationaux et internationaux qui enrichiront les débats prévus au cours des rencontres et ateliers programmés.

Le "Prix Sud-est des médias" sera décerné à l'occasion de ce forum régional. De même, un hommage sera rendu au journaliste Abdellah Imezri, en reconnaissance de sa riche expérience professionnelle dans la radio "La voix de Ouarzazate".

Abdellah Menou : La stratégie d'avenir de l'AIAC tend à améliorer la formation et à développer ses programmes en adéquation avec les besoins du marché du travail

Le directeur de l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile (AIAC), Abdellah Menou, a évoqué, lors d'un entretien à la MAP, la réalité et les perspectives de cet établissement qui a fait de la crise du Coronavirus un tremplin pour réaliser davantage de développement et répondre aux défis posés par le secteur au niveau international.



La crise du Coronavirus a été un obstacle ou un tremplin pour la réalisation du programme adopté par l'AIAC dans son parcours de formation ?

En réaction aux impacts de la conjoncture exceptionnelle liés à la pandémie, l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile s'est engagée de manière efficace et professionnelle dans l'opération d'enseignement à distance conformément à la décision du ministère de tutelle de suspendre les études en vue d'assurer la sécurité sanitaire des différents acteurs du secteur de l'enseignement supérieur notamment les étudiants, les enseignants chercheurs et les cadres administratifs.

Il est à souligner que la crise sanitaire n'a pas été un obstacle pour l'Académie mais plutôt un tremplin et une opportunité pour réaliser un changement positif et améliorer ses performances surtout que l'AIAC a mis en œuvre une nouvelle expérience basée sur l'enseignement à distance et la communication via l'Internet avec l'adoption de plusieurs programmes, plateformes numériques et pédagogiques comme "Microsoft Teams" et "Google Meet" qui constituent des outils pratiques pour la diffusion des cours, des conférences vidéo et des contenus pédagogiques.

Une adresse électronique a été également créée pour chaque étudiant, enseignant et cadre pédagogique, tout en veillant à l'encadrement des acteurs éducatifs sur le mode d'utilisation des plateformes numériques.

Grâce à ces efforts, l'Académie a pu réussir dans sa mission, l'enseignement à distance a contribué à réaliser à 100 pc les programmes du cycle des ingénieurs, et ce taux a atteint 120 pc après l'ajout des cours de révision et des indemnités horaires, et ce constat a été confirmé par un sondage d'opinion auprès des étudiants qui ont exprimé à 91 pc leur satisfaction de la nouvelle expérience qui leur a permis d'acquérir plus de connaissances et de compétences et qui a joué un rôle efficace dans la communication entre les enseignants et les étudiants, soit à travers une adresse électronique, les fo-

rum de discussion, les concours scientifiques ou les conférences virtuelles.

Quels sont les plus importants acquis réalisés par l'Académie au cours de l'année écoulée ?

Face à cette situation sans précédent, la réaction de l'Académie a été marquée par une grande efficacité et l'esprit d'initiative, et grâce aux efforts intensifs, la saison académique 2020-2021 a enregistré une augmentation du nombre de nouveaux étudiants inscrits avec un total de 458 étudiants en formation de base.

Aussi, les résultats de cette année font ressortir que 117 étudiants ont obtenu leurs diplômes, dont 22 ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, 28 ingénieurs électroniques des systèmes de la sécurité aérienne et 67 ingénieurs d'Etat dans les spécialités de l'Ingénierie de l'information, le génie électrique, l'électronique et les communications et le génie industriel et de production.

Parmi les réalisations de l'Académie au cours de la même année figurent également l'adoption de cycles de formation et des cahiers de normes pédagogiques conformes aux nouvelles normes des établissements d'enseignement supérieur, outre le renouvellement du certificat de formation des contrôleurs aériens par la direction générale de l'aviation civile, et du certificat du système de management de la qualité "ISO 9001 version 2015" en reconnaissance de la qualité des prestations de formation assurées par l'Académie en conformité avec les normes internationales. D'autre part, l'AIAC a signé en 2021 un accord de partenariat avec l'Université de Northumbria à Newcastle dans le nord-est de l'Angleterre avec pour objectifs de renforcer la coopération académique et d'encourager la recherche scientifique avec cette université leader dans le domaine de l'enseignement de qualité et des méthodes de recherche modernes.

L'AIAC a, en outre, conclu un accord de partenariat avec l'Institut national des sciences appliquées en France en vue de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'ingénierie, de développer des programmes de formation et de recherche scientifique et de favoriser

l'échange des étudiants.

Par ailleurs, les étudiants de l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile ont remporté le premier prix de la compétition internationale "Arab lot & AI challenge" organisée lors de la conférence mondiale sur l'intelligence artificielle et l'Internet des objets et visant à promouvoir la recherche et l'innovation dans les domaines de l'intelligence artificielle et l'Internet des objets.

Dans le cadre du programme "Erasmus Plus", considéré comme l'un des programmes phares de l'Union européenne qui s'intéresse notamment à l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, l'AIAC a bénéficié du financement de l'un de ses programmes tendant à encourager et à soutenir l'enseignement et la recherche scientifique.

S'agissant du bilan de la formation continue pour l'année 2021, le département chargé de la coopération, de la recherche scientifique et de la formation continue, ainsi que l'Institut de sûreté de l'aviation civile (CSAI), qui est un centre agréé par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ont mis en œuvre un programme de formation dans divers domaines et 539 stagiaires ont bénéficié d'une formation dans les domaines de la sécurité et la sûreté de l'aviation civile, l'exploitation des aéroports, le sauvetage et la lutte contre les incendies et le transport de marchandises dangereuses.

La célébration de la Journée de l'aviation civile internationale constitue une étape pour explorer les opportunités d'emploi. Quel est le bilan de l'AIAC pour cette année ?

L'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile a célébré, le 7 décembre 2021, la Journée mondiale de l'aviation civile qui coïncide avec la date de création de l'Organisation de l'aviation civile internationale en 1944, et cet événement a été l'occasion de faire connaître le rôle que joue l'OACI pour assurer la sécurité, l'efficacité et la régularité du transport aérien international, et sensibiliser le public à l'importance de l'aviation civile dans le processus de développement économique et social des pays.

Concernant l'intégration des diplômés de l'Académie dans le marché du travail pour cette année, il est souligné qu'en dépit des pertes sans précédent subies par le secteur de l'aviation à l'instar d'autres secteurs, l'Office national des aéroports (ONDA) veille activement à embaucher tous les diplômés des filières "Contrôleur de la navigation aérienne" et "Electronique de la sécurité de la navigation aérienne" dans les différents aéroports du Royaume.

Pour les diplômés des filières du génie informatique, génie électronique et des communications, génie industriel et de production, la qualité de la formation reçue à l'AIAC leur ouvre des horizons professionnels et facilite leur intégration dans le marché du travail.

Toutefois, à cause des changements dramatiques qu'a connu le marché du travail cette année en rapport avec les impacts de l'épidémie du Coronavirus, le nombre de diplômés ayant bénéficié d'un emploi est beaucoup inférieur au nombre habituellement enregistré.

Quelle est la stratégie définie pour cette année ?

L'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile s'engage à œuvrer en conformité avec les orientations générales et les projets stratégiques menés par l'Etat visant à adopter une politique d'ouverture sur le monde en renforçant les relations avec les organisations internationales concernées par les questions aéronautiques.

De même, l'AIAC consacre ses efforts à connaître les défis actuels, répondre aux exigences du moment, accompagner le développement académique et technologique et mettre à niveau le système de formation en adoptant des mécanismes modernes.

La stratégie d'avenir de l'AIAC tend notamment à améliorer la formation et à développer ses programmes en adéquation avec les besoins du marché du travail, tout en œuvrant pour que l'académie devienne le premier centre de formation d'excellence dans le monde arabe et en Afrique à travers le développement de partenariats au niveau national et international.



Records de contaminations au Covid-19 en 24h *L'exemple par l'Allemagne et le Brésil*

L'Allemagne a recensé plus de 100.000 nouveaux cas de contaminations par le Covid-19 en 24 heures, selon des données publiées tôt mercredi par les autorités sanitaires.

La première économie européenne a enregistré 112.323 cas supplémentaires ainsi que 239 décès au cours de la journée écoulée, a précisé l'institut de veille sanitaire Robert Koch.

Le taux d'incidence sur une semaine a par ailleurs atteint 584,4 infections pour 100.000 personnes, selon l'institut.

Ce nombre record de cas intervient alors que le variant Omicron est devenu majoritaire en Allemagne, où il est responsable de plus de 70% des nouvelles infections.

Face à la montée des contaminations, le pays a restreint l'accès des bars et des restaurants aux personnes ayant reçu une troisième dose de vaccin ou présentant un test négatif en plus d'un certificat de vaccination ou de guérison.

D'autres pays européens sont aussi confrontés à la vague Omicron, comme la France qui a recensé quelque 300.000 cas quotidiens récemment.

Le chancelier Olaf Scholz veut instaurer l'obligation vaccinale contre le Covid-19 en Allemagne --où 60 millions d'habitants sur 83 millions sont complètement vaccinés-- mais l'adoption de la mesure a pris du retard, dans un climat surchauffé par les restrictions existantes.

Des manifestations, parfois avec des débordements, ont rassemblé des centaines voire des milliers de personnes contre le projet d'obligation vaccinale.

"Pour ma part, je pense que c'est nécessaire et je ferai activement pression en ce sens", a déclaré M. Scholz au Parlement la semaine dernière, lors de sa première séance de questions en tant que chancelier.

Nouvelles restrictions en vue au Japon

Le Japon devait mercredi remettre en place des restrictions dans une grande partie du pays, dont Tokyo, face au nombre record d'infections au coronavirus auquel est confronté l'archipel, frappé par le variant Omicron.

Le gouvernement devait approuver la mise en place de ces mesures dans 13 des 47 départements du pays, ainsi que l'a recommandé un comité d'experts mercredi matin, a déclaré à la presse le ministre chargé de la lutte contre le Covid-19, Daishiro Yamagiwa.

Des mesures similaires étaient déjà en place dans trois autres départements depuis le début du mois.

Chaque département sera libre de choisir les restrictions qu'il souhaite introduire, qui incluront selon les médias locaux la réduction des heures d'ouverture pour les bars et les restaurants et la limitation de la vente d'alcool.

Le variant Omicron, très contagieux, provoque depuis plusieurs semaines une forte hausse des contaminations au coronavirus dans le pays, qui a dépassé mardi les 30.000 cas au niveau national selon les calculs des médias, un record depuis le début de la pandémie.

Le Japon a été relativement épargné par la pandémie, avec quelque 18.400 morts depuis début 2020. Il a également évité des mesures strictes de confinement, contrairement à de nombreux autres pays.

Après un démarrage lent, la campagne nationale de vaccination s'est accélérée et plus de 78% de la population du pays a désormais reçu deux injections. Environ 1,2% a reçu une troisième dose.



Quant au Brésil, il a enregistré un nouveau record de contaminations par le Covid-19 en 24 heures, avec 137.103 cas, selon le dernier bilan fourni mardi par le ministère de la Santé.

Ce pays de 213 millions d'habitants, le deuxième le plus endeuillé de la planète par la pandémie derrière les Etats-Unis, déplore au total quelque 23,2 millions de

cas et 621.517 morts depuis le début de 2020.

Le nombre des cas a explosé en janvier, en raison des fêtes de fin d'année et de l'arrivée du variant Omicron, qui se répand comme une traînée de poudre au Brésil. Ce pays subit toujours avec plusieurs semaines de retard les vagues de Covid qui balaient l'Europe ou l'Amérique du Nord.

Le précédent record dans cet immense pays datait du 23 juin, quand 115.228 nouvelles contaminations avaient été enregistrées en 24 heures.

La moyenne sur les sept derniers jours se situait mardi soir à 83.204 contaminations.

A titre de comparaison, la moyenne mobile de cas quotidiens était de seulement 8.000 en fin d'année dernière.

"Le pic devrait être atteint en février et la situation devrait se stabiliser à nouveau", explique à l'AFP l'épidémiologiste Ethel Maciel, de l'Université Fédérale d'Espírito Santo (Ufes).

"Mais on ne sait pas encore quel sera l'impact du carnaval" fin février, prévient-elle.

Le carnaval de rue a été annulé dans la plupart des métropoles brésiliennes, mais l'incertitude plane encore sur la tenue ou non des défilés des écoles de samba dans l'emblématique sambodrome de Rio de Janeiro, une enceinte aux places limitées

comme un stade de football.

Dans tout le pays, les Brésiliens doivent parfois attendre des heures dans de longues files d'attente pour se faire tester par les laboratoires ou pharmacies. Les résultats peuvent dans certains cas prendre quatre jours avant d'arriver.

Les compagnies aériennes ont été autorisées à voler avec moins de membres d'équipage en raison de l'explosion de cas positifs au sein de leur personnel.

Selon Ethel Maciel, "la pression sur les services de santé publique est déjà très forte et les deux prochaines semaines seront décisives pour observer l'impact des contaminations des fêtes de fin d'année sur les hospitalisations".

Mais cette spécialiste ne craint pas néanmoins une nouvelle vague meurtrière comme il y a un an au Brésil, "quand la vaccination n'était qu'à ses débuts".

"Je crois que nous sommes plus à même de faire face à la vague d'Omicron", résume-t-elle.

Près de 70% des Brésiliens sont totalement immunisés et la vaccination des enfants de cinq à onze ans a débuté cette semaine, malgré les critiques du président Jair Bolsonaro.

Le chef d'Etat d'extrême droite, qui a toujours minimisé la gravité de la pandémie, a assuré qu'il ne ferait jamais vacciner sa fille Laura, onze ans, et qu'il est lui-même non-vacciné.

En Ukraine, Blinken appelle Poutine à choisir une voie pacifique



Le secrétaire d'État américain a appelé mercredi depuis Kiev le président russe Vladimir Poutine à choisir la "voie pacifique" pour sortir de la crise autour de l'Ukraine.

"J'espère fortement, que nous pourrions rester sur une voie diplomatique et pacifique, mais en fin de compte, ce sera la décision du président Poutine", a dit Anthony Blinken en visitant l'ambassade américaine à Kiev, deux jours avant les pourparlers avec son homologue russe à Genève.

Si Poutine ne poursuit pas la voie diplomatique, il choisira "la confrontation" et cela aura "des conséquences pour la Russie", a averti M. Blinken.

"Nous savons qu'il y a des plans en place pour augmenter encore plus cette force dans un délai très court, et cela donne au président Poutine la capacité, également dans un délai très court, de prendre de nouvelles mesures agressives contre l'Ukraine", a souligné M. Blinken. Des dizaines de milliers de troupes russes sont déjà déployées à la frontière ukrainienne, laissant craindre une invasion.

La Biélorus, également frontalière de l'Ukraine et dont l'homme fort Alexandre Loukachenko est un allié de Poutine, a annoncé mardi l'arrivée de troupes russes pour des manœuvres dont l'ampleur inquiète en Occident.

Pour M. Blinken, la Russie - qui exige notamment la garantie que l'Ukraine ne sera pas admise dans l'Otan - agit sans avoir été provoquée.

La Russie cherche "à remettre en cause certains principes fondamentaux qui sous-tendent l'ensemble du système international et sont nécessaires pour essayer de maintenir la paix et la sécurité, comme le principe selon lequel une nation ne peut changer les frontières d'une autre par la force". "Si nous permettons que ces principes soient violés en toute impunité, alors nous ouvrirons une très grande boîte de Pandore. Le monde entier regarde ce qui se passe ici", a-t-il poursuivi.

Assaut du Capitole

L'ex-avocat de Trump convoqué par la commission parlementaire

L'ancien avocat de Donald Trump, Rudy Giuliani, et trois autres alliés de l'ex-président ont été assignés mardi à témoigner auprès de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'assaut du Capitole.

Rudy Giuliani, maire de New York au moment du 11-Septembre et un des plus proches alliés de Donald Trump, est accusé d'avoir activement fait la promotion des allégations de fraude électorale à la présidentielle de 2020, et d'avoir tenté de convaincre des élus locaux d'aider à annuler des résultats du scrutin.

Il a été assigné à témoigner le 8 février devant la commission parlementaire dite "du 6 janvier".

Celle-ci cherche à établir la responsabilité de Donald Trump et de son entourage dans l'assaut du siège du Congrès par plusieurs centaines de ses partisans, au moment où les élus certifiaient la victoire de son rival Joe Biden à la présidentielle.

"La commission spéciale se penche sur les raisons qui ont contribué à la violence du 6 janvier, notamment les tentatives de promouvoir des allégations non étayées de fraude électorale", a indiqué l'élu démocrate Bennie Thompson, qui la préside, dans un communiqué.

Une autre avocate de Donald Trump, Sidney Powell, est aussi appelée à comparaître devant ces élus à la même date.

Avec Rudy Giuliani, elle avait, lors d'une conférence de presse particulièrement déroutante, fait la promotion de thèses conspirationnistes, accusant pêle-mêle le Venezuela, Cuba et les démocrates d'avoir ourdi un complot électorale. D'autres proches de Donald Trump, comme son ancien chef de cabinet Mark Meadows, ont déjà été visés par ces assignations à comparaître. Mais fidèles aux injonctions de l'ancien président qui qualifie la commission de "partisane", ils ont refusé de coopérer.

La commission qui avance à marche forcée a toutefois dit avoir déjà entendu près de 400 témoins.

Il y a de fait urgence: elle souhaite à tout prix publier ses conclusions avant les élections de mi-mandat, en novembre 2022. Si les démocrates perdent le contrôle de la Chambre lors du scrutin, celle-ci risque en effet d'être dissoute par les républicains.



Pétrole: L'AIE met en garde sur une possible nouvelle année de volatilité

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu en hausse ses prévisions de la demande de pétrole cette année et prévenu que le marché pourrait vivre une "nouvelle année de volatilité" si l'offre s'avérait décevante. Son estimation de la demande a été revue en hausse de 200.000 barils par jour pour 2021 et 2022, soit désormais une augmentation prévue respectivement de 5,5 millions de barils par jour (mb/j) puis 3,3 mb/j.

Pour cette année, la demande totale devrait ainsi atteindre 99,7 mb/j, à des niveaux de type pré-Covid, note l'AIE.

"Le nombre de cas de Covid explose au niveau mondial, mais les mesures prises par les gouvernements pour

contenir le virus sont moins sévères que lors des vagues précédentes et leurs effets sur l'activité économique et la demande pétrolière restent relativement contenus", souligne l'agence dans son rapport mensuel.

L'offre doit pour sa part fortement augmenter cette année, mais l'AIE relève des problèmes et limitations de production chez certains membres de l'alliance de producteurs Opep+, qui remet très progressivement des barils sur le marché. Au final, l'équilibre offre/demande s'avère donc plus serré qu'anticipé jusqu'alors.

"Si la demande continue d'augmenter fortement ou si l'offre déçoit, le faible niveau des stocks et le rétrécissement

des capacités de réserve (de production) signifient que les marchés pétroliers pourraient vivre une nouvelle année de volatilité en 2022", préviennent les auteurs du rapport.

L'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) avait maintenu mardi ses prévisions de hausse de la demande mondiale d'or noir en 2022, qui franchirait 100 millions de barils par jour (100,8), passant outre aux effets du variant Omicron du coronavirus.

Alors que les marchés s'inquiètent pour l'offre, et plus encore après une attaque sur une zone pétrolière d'Abou Dhabi, les cours du pétrole ont grimpé mardi à un niveau record jamais vu depuis 2014.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

INTERDIT	ÇA SE COMPREND	ADRESSE	EN VENTE	QUARTIER D'ARLES	BLÉ ROUMAIN	SODIUM TENTE	CARTE MAÎTRESSE	BOUCLER
					JOVIALITÉ QUARTIER D'ALEP			
BLANCHISSAGE							EN PÉRIL EN POCHE ANCIEN	
EN ENTIER			POÈTES ÉPIQUES	LETTRES D'ÉLROY	TRICHEUR			
ÉQUIVALENT DOUBLE					BOIS NOIR	MESSAGE JEU CHINOIS		
							CALME MORCEAU D'ARN	DON DU CIEL
DIODE GRECQUE				SOLLE GÏLE				
		SAISON PLATONIQUE				MAUVAIS FILM ESCOMPTE		
ÉTENDUES							LA FIN DU JOUR	AUTHENTIQUE
LE MÊME			POULIE AU-DESSUS DU CAÏD			EN TÊTE CARPIN-AUX		TRANSPÏRE
MAÏS CHANCELER					PORTE-MONNAIE PRONOM			
							EN VUE	
LETTRES DE MANDELA				SYMBOLE DU NÉON		À L'ENVERS HISSE		

Solution mots flechés d'hier

CLUSTY	A	ETRE	PROVOC	ROYAL	SANCTUS	CONTRA	CHOLE	ANTILLE
LAUREN	D	E	F	I	E	A	D	M
ENTETE	E	E	S	A	L	A	R	I
OS	B	N	A	O	D			
AB	C	A	N	L	I	E	R	
LI	O	N	N	E	O	R	M	E
IN	F	L	X	P	S	C		
G	F	I	E	P	I	P		
DE	R	E	A	U	N	T	E	L
PE	U	I	L	A	R			
E	P	I	E	S	P	E	R	C
LES	A	T	E	L	I	E	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laÿoune)
Abdelah khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130 / 64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■		■	
3				■						
4						■				
5		■							■	
6			■				■			
7						■				
8							■			
9		■				■				
10								■		

HORizontalement

- 1- Casse-pierre
- 2- Plus bleu
- 3- Relatif – Enchâsser
- 4- Lichen – Va au hasard
- 5- Bruyant
- 6- Brome – Hallucinogène – Missive
- 7- Avait le cran – Jacasses
- 8- Intentées – A rendre
- 9- Lettres « bleues » - Géniteur
- 10- Physicien français - Nazis

Verticalement

- 1- Ami volant des bovins
- 2- Rectum – Club slaoui
- 3- Vétilles – Foyer
- 4- Fin de forme – Moteurs à vent
- 5- Cinéaste russe
- 6- Cheville – En code
- 7- Réseau parisien – Poiseuille
- 8- Audacieux
- 9- Iridium – Possessif
- 10- Crustacés

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	M	P	R	E	N	D	R	E
2	A	V	E	R	E	S	■	O	A	■
3	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
4	T	E	■	E	T	E	R	N	E	L
5	I	S	E	R	E	■	A	E	■	I
6	L	■	D	E	S	O	S	S	E	S
7	A	V	I	S	■	D	E	■	T	I
8	G	E	L	■	M	E	■	F	A	O
9	E	L	E	V	E	■	R	E	I	N
10	S	E	■	A	R	T	E	R	E	S

Grilles de sudoku

Facile

2			9	7				8
		5		8				
7			4	3	5		2	6
	1			6				5
6	2						3	7
3				2				1
1	4		8	9	2			3
				4		1		
9				5	3			2

Moyen

		8						7
3	9			4		6		5
	5		3	8				2
		1	4	9	7			
			5	3	8	7		
9				5	4			7
7	6		1				4	3
2						1		

Difficile

	1					4		
	6	5			8			
	3	4		2				
			5	9				3
3		6	7		1	8		5
2				8	3			
				7		3	8	
			3			1	7	
		3						5

Expert

			9					4
	6			2		8		
				4		2	3	
1	3	4						
			8	7	2			
						1	6	8
	9	4		5				
		5		9				6
7					3			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	6	5	2	7	3	9	4
7	4	2	3	8	9	1	5	6
5	3	9	6	1	4	7	2	8
2	9	1	8	6	5	4	3	7
6	5	7	4	3	2	8	1	9
4	8	3	7	9	1	5	6	2
1	6	8	2	7	3	9	4	5
3	7	4	9	5	6	2	8	1
9	2	5	1	4	8	6	7	3

Moyen

5	8	1	7	3	6	9	4	2
2	4	3	8	5	9	7	6	1
6	7	9	2	1	4	3	5	8
7	9	8	1	4	3	5	2	6
3	5	2	6	8	7	1	9	4
1	6	4	9	2	5	8	7	3
8	2	7	5	6	1	4	3	9
4	1	5	3	9	2	6	8	7
9	3	6	4	7	8	2	1	5

Difficile

6	8	4	3	7	9	1	2	5
1	7	9	5	2	8	4	3	6
2	5	3	6	1	4	7	8	9
3	6	8	1	9	2	5	7	4
9	2	5	4	6	7	8	1	3
7	4	1	8	5	3	9	6	2
8	3	6	9	4	1	2	5	7
4	1	7	2	3	5	6	9	8
5	9	2	7	8	6	3	4	1

Expert

6	7	4	9	5	1	3	8	2
3	2	9	6	8	7	4	5	1
5	8	1	3	4	2	6	9	7
8	1	3	2	9	5	7	4	6
2	5	6	7	1	4	9	3	8
4	9	7	8	3	6	2	1	5
7	3	5	4	2	8	1	6	9
1	4	2	5	6	9	8	7	3
9	6	8	1	7	3	5	2	4



La Chambre des conseillers adopte le projet de loi de règlement de la LF-2019

La Chambre des conseillers a adopté, mardi en séance plénière, le projet de loi de règlement 23.21 relative à la loi de Finances (LF) au titre de l'exercice 2019.

A cette occasion, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Faouzi Lekjaa, a souligné que le projet de loi de règlement avait été déposé au Parlement dans le respect des délais prévus au chapitre 76 de la Constitution et à l'article 65 de la loi organique de la loi de Finances, rapporte la MAP.

Il a également mis en avant l'importance de ce projet en tant que mécanisme important de renforcement des principes de la bonne gouvernance et de consolidation d'une culture de la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes.

M. Lekjaa a, en outre, fait savoir que deux rapports portent sur la performance et l'audit de la performance et ce, en application des dispositions de l'article 66 de la loi organique de finances.

Ces deux rapports, a-t-il soutenu, sont le fruit des efforts déployés au fil des années afin de mettre en œuvre des mécanismes de gestion axés sur les résultats à même de consacrer le passage d'une logique de moyens à celle du suivi des résultats, ce qui a inévitablement contribué à améliorer la transparence et la lisibilité du budget de l'Etat, ainsi qu'à relever le niveau du débat sur l'exécution des LF.

Dans ce sens, le ministre a souligné que le rapport annuel de performance, élaboré par les services du ministère de l'Économie et des Finances, constitue une synthèse de l'ensemble des rapports sur la performance effectués par les départements ministériels ou les établissements. Ce projet de loi de règlement, rappelons-le, vient pour valider les résultats finaux de l'exécution de la LF-2019 sur le plan du budget général, des comptes spéciaux du trésor (CST) et des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA).

Il comprend dix articles dont les dispositions portent essentiellement sur la validation des résultats finaux des recettes et dépenses du budget général, des CST et des SEGMA, sur l'ouverture de crédits additionnels pour régler les dépassements au niveau des dépenses de fonctionnement et celles de la dette publique.

Il s'agit aussi de l'annulation des crédits de gestion non consommés à la fin de l'exercice financier 2019, l'annulation des crédits d'investissement qui ne faisaient pas l'objet, à la fin de l'exercice 2018, d'engagements de dépenses visés par les services de la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

L'opinion des Marocains sur les prestations administratives, les droits de l'Homme et les services de l'enseignement s'est dégradée



L'opinion des ménages marocains sur l'évolution de la qualité des prestations administratives, des services de l'enseignement et la question des droits de l'Homme s'est détériorée au cours de l'année 2021.

C'est ce qui ressort de l'enquête de conjoncture du Haut-commissariat au plan (HCP) qui, outre l'évolution des indicateurs trimestriels de la conjoncture, s'est aussi intéressée « à la perception par les ménages de certaines composantes de leur environnement dont la variabilité

n'est pas significative d'un trimestre à l'autre », comme l'a expliqué l'institution publique dans sa note d'information publiée récemment.

D'après les résultats de cette enquête, dont nous avons récemment relevé les principaux enseignements, « 55,2% des ménages perçoivent une amélioration de la qualité des prestations administratives contre 20,8% qui perçoivent sa dégradation ».

Comme l'a ainsi relevé le Haut-commissariat dans sa note d'information, « le solde qui résume cette opinion a enregistré 34,4 points contre 40,6 points enregistré en 2020 ».

Le même constat peut être fait en ce qui concerne la situation des droits de l'Homme, puisque 18,2% des ménages sondés estiment que la situation des droits de l'Homme s'est dégradée au cours de l'année précédente contre 15,8% enregistré en 2020.

Au final, le solde relatif à cet indicateur a chuté à 24,1 points en 2021 au lieu de 26 points en 2020.

Dans son enquête, le Haut-commissariat a sondé également les ménages sur les services de l'enseignement. Il en ressort que 56,9% contre 21,5% des mé-

nages ont ressenti une dégradation de la qualité de ceux-ci.

En conséquence, « le solde relatif à cet indicateur est passé de moins 29 points en 2020 à moins 35,4 points en 2021 ».

Les résultats de l'enquête du Haut-commissariat montrent, en revanche, que la perception des ménages s'est améliorée en ce qui concerne la protection de l'environnement et la qualité des services de santé.

En effet, il ressort de cette étude que le solde relatif à la protection de l'environnement a enregistré 35,7 points au terme de l'année 2021 au lieu de 32 points en 2020.

Comme l'a relevé le Haut-commissariat dans sa note, « 52,7% contre 17% des ménages perçoivent que la qualité de la situation en matière de protection de l'environnement s'est améliorée » au cours de l'année dernière. La même tendance a été observée en ce qui concerne l'évolution de la qualité des services de santé, puisque l'opinion des ménages sur cet indicateur s'est améliorée en 2021 par rapport à 2020.

En effet, 61 % des ménages ont perçu une dégradation de la qualité des services de santé au cours de l'année dernière contre

15,1% qui ont perçu son amélioration.

Comme l'a rappelé l'institution publique, ces proportions étaient de 60,2% et 11,4% respectivement en 2020. Ainsi, « le solde relatif à cet indicateur est passé à moins 45,9 points contre moins 48,9 points en 2020 », a-t-elle déduit.

Notons qu'en plus des indicateurs trimestriels, le Haut-commissariat au plan calcule à la fin de chaque année le solde relatif à la perception par les ménages de certaines composantes de leur environnement dont la variabilité n'est pas significative d'un trimestre à l'autre.

Pour rappel, les résultats de l'enquête du HCP ont montré que la confiance des ménages a enregistré une dégradation au quatrième trimestre de 2021, par rapport au trimestre précédent et une stabilité par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Selon le HCP, « l'indice de confiance des ménages s'est établi à 61,2 points, enregistrant une dégradation par rapport au trimestre précédent où il a été à 65,5 points et une stagnation par rapport au même trimestre de l'année précédente ».

Alain Bouithy



Les ménages estiment que la protection de l'environnement et les services de santé se sont améliorés en 2021, selon le HCP

La position de change des banques marocaines s'inscrit en baisse

La position de change des banques marocaines s'est dégradée à plus de -3,611 milliards de dirhams (MMDH) au 24 décembre 2021, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

"Dans l'attente des données de clôture annuelle, la position de change des banques marocaines se dégrade à nouveau se situant à -3,611 MMDH au 24 décembre 2021, contre -2,846 MMDH au 15 décembre

2021", explique BKGR dans sa dernière note "Fx Derivatives Weekly".

Toujours en l'absence de pression sur le dirham, la paire MAD/EUR affiche une évolution hebdomadaire de -0,22% au moment où la paire MAD/USD gagne 0,40%.

Durant la période écoulée, l'Indice dollar a affiché, quant à lui, une baisse d'environ 0,9% par rapport à la semaine précédente, confirmant ainsi une tendance

baissière qui a mis fin à sa bonne orientation constatée sur les six derniers mois, relève la filiale de BMCE Capital.

"Le billet vert semble ainsi faire les frais de données économiques peu positives notamment la hausse des inscriptions hebdomadaires au chômage à 230.000 ainsi que le niveau record de l'inflation aux Etats-Unis (+7%), dénotant l'exacerbation des tensions sur les prix outre-Atlantique",

ajoute la même source. Les commentaires moins restrictifs des Responsables de la Réserve fédérale des États-Unis (FED) concernant la réduction du bilan de la Banque centrale ont également contribué à la baisse du dollar, expliquent les experts de BKGR, notant que dans ces conditions, la paire EUR/USD a affiché une tendance haussière profitant des pertes de la devise américaine.

L'AMEE et la CNOPS scellent une convention de partenariat

L'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) et la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) ont scellé, récemment à Rabat, une convention de partenariat visant l'optimisation de la consommation de l'énergie.

Signée par le directeur général de l'AMEE, Saïd Mouline, et le directeur général de la CNOPS, Abdelaaziz Adnane, cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de l'exemplarité de l'Etat en termes d'efficacité énergétique des bâtiments, vise à rationaliser les dépenses

énergétiques de la CNOPS.

A cette occasion, M. Mouline a souligné, dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, que l'AMEE accompagnera les bâtiments et la flotte de la CNOPS, dans le cadre de l'exemplarité de l'Etat et des administrations publiques, pour être exemplaire en matière de consommation d'énergie.

Il a également indiqué que cette convention "montre aujourd'hui que tout le monde est concerné par la question énergétique", notant que les bâtiments de l'Etat doivent être les plus ef-

ficaces possible, utiliser des énergies renouvelables et répondre ainsi aux normes de l'efficacité énergétique.

A l'instar des différentes institutions qui ont déjà conclu des conventions avec l'AMEE dans divers domaines, la CNOPS sera accompagnée pour une meilleure économie d'énergie, et ce à travers l'utilisation de nouvelles technologies et l'adoption de nouveaux comportements, a-t-il poursuivi, rappelant que cette dynamique s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale de développement durable portée par S.M le Roi Mohammed VI qui

accorde une attention particulière au concept de développement durable.

Pour sa part, le DG de la CNOPS a affirmé que la convention signée avec l'AMEE a pour objectif de rationaliser les dépenses de la CNOPS et s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transition énergétique conduite sous le leadership de S.M le Roi.

En vertu de cette convention, l'AMEE accompagnera la CNOPS pour réaliser les objectifs de la transition énergétique à travers notamment le recours aux énergies renouvelables, a fait savoir M. Adnane.

Cela permettra de réduire la facture énergétique, notamment dans un contexte où la CNOPS est en train d'étendre son réseau au niveau national, a-t-il relevé, mettant l'accent sur la nécessité d'adopter des démarches alternatives en matière d'énergies renouvelables, notamment l'énergie photovoltaïque.

L'AMEE, en vertu de la loi 39-16, est un établissement public stratégique ayant pour mission d'implémenter la politique gouvernementale visant la réduction de la dépendance énergétique, à travers la promotion de l'efficacité énergétique.

CIH Bank et Maghreb Titrisation signent une nouvelle innovation

CIH Bank a clôturé avec succès, le 13 janvier courant, le placement de l'émission du "FT Relevium CI", premier Fonds de titrisation de créances en devises à l'échelle nationale et régionale, arrangé et géré par Maghreb Titrisation.

"Après l'obtention de l'agrément de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) le 31 décembre 2021, CIH Bank a clôturé avec succès le 13 janvier 2022 le placement de l'émission du FT Relevium CI, premier Fonds de titrisation de créances en devises à l'échelle nationale et régionale, arrangé et géré par Maghreb Titrisation", indique un communiqué conjoint de CIH Bank et Maghreb Titrisation.

Cette nouvelle émission, d'un montant de 558,6 millions de dirhams (MDH) et d'une maturité d'environ 10 ans, a suscité un grand engouement de la part des investisseurs qualifiés, relève la même source, notant que l'opération a été souscrite 10 fois, rapporte la MAP.

"Cela dénote de la confiance des investisseurs dans la structure de l'opéra-

tion proposée et de leur volonté d'accompagner les innovations en matière de titrisation, d'une part, tout en offrant des niveaux de sécurité et de rendement optimaux dans le contexte actuel du marché marocain, d'autre part", souligne le communiqué.

Grâce à cette émission, le FT Relevium Compartiment I, représenté par Maghreb Titrisation, a procédé le 14 janvier 2022, à l'acquisition auprès de CIH Bank (établissement initiateur) d'un portefeuille de titres Eurobonds émis en date du 27 novembre 2019 sur le marché international par l'Etat marocain et arrivant à échéance le 27 novembre 2031, fait savoir la même source.

Le FT Relevium Compartiment I est également le premier Fonds de titrisation au Maroc qui fait appel à une couverture de change servant à neutraliser le risque de change induit par l'opération (actifs en euros et passif en dirhams). Cette couverture a été structurée par CIH Bank sous la forme d'un swap long terme de devises.



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation du Marché en Dh TTC
AO/CB/01/2022	Prestations « Support aux citoyens »	14/02/2022 A 11 heures	Quinze mille Dirhams 15 000,00 DH	Six cent quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-six dirhams 684 156,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Art & culture

Prix de la francophonie pour jeunes chercheurs

La marocaine Loubna El Fels primée



La Marocaine Loubna El Fels, enseignante-chercheuse à la Faculté des sciences Smlalia de l'Université Cadi Ayyad, a remporté la 10ème édition du Prix de la francophonie pour jeunes chercheurs de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) aux côtés de trois autres lauréats du Canada, du Cameroun et du Bénin.

Titulaire d'un doctorat et spécialiste en biotechnologie microbienne, bioprocédé et environnement, Mme El Fels a remporté le prix dans le champ des Sciences et technologies, indique l'AUF dans un communiqué mardi.

Mme El Fels a développé ses recherches dans les domaines relatifs aux biotechnologies microbiennes, bioprocédés et environnement et développement durable, à travers de nombreux projets de recherche en collaboration avec des partenaires nationaux et étrangers, précise la même source.

La Marocaine a à son actif 55 publications dans des revues scientifiques in-

dexées de rang A, 7 chapitres d'ouvrage et plus de 57 communications écrites et orales dans des colloques internationaux, une start-up et un brevet d'invention. Elle a participé également aux activités d'encadrement de plusieurs thèses de doctorat dans le domaine des bioprocédés et à l'élaboration de plusieurs documents de vulgarisation scientifique.

En plus de ses activités de recherche, elle assure des enseignements dans le domaine de ses compétences au profit des étudiants en licence et master sur les bioprocédés, l'environnement et l'économie circulaire.

Le Prix de la francophonie pour jeunes chercheurs vise à reconnaître, en tenant compte de la diversité de l'espace universitaire francophone, notamment celui des pays en voie de développement, le mérite et la valeur de quatre chercheur(se)s ayant acquis une reconnaissance scientifique et ayant réalisé une percée significative, en particulier dans

le cadre de la francophonie.

Attribué tous les deux ans, le prix est adressé aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF, et couvre les champs disciplinaires Sciences et technologies (ST) et Sciences humaines et sociales (SHS).

Pour cette 10e édition du prix, les dossiers de candidatures étaient évalués notamment sur les critères liés au parcours académique et professionnel, la qualité scientifique des thèmes de recherche et les retombées dans le contexte national et régional, ainsi que le rayonnement des réalisations et des productions scientifiques dans l'espace francophone.

Le processus d'évaluation a été mené par un groupe de travail composé d'expert(e)s membres du Conseil scientifique de l'AUF, regroupé au sein de deux jurys, un pour chaque champ disciplinaire. Les lauréat(e)s ont été sélectionné(e)s par le Bureau du Conseil

scientifique.

Les autres lauréats de cette 10ème édition sont Alain Tchana (Cameroun) dans la catégorie Sciences et technologies, ainsi que Stéphanie Maltais (Canada) et Judicaël Alladatin (Bénin) dans le champ des Sciences humaines et sociales.

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF) regroupe 1007 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans 119 pays.

Créée il y a 60 ans, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la francophonie. A ce titre, elle met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

"Calliope Autriche : Femmes, société, culture et sciences"

Une exposition au féminin abritée par le Musée Bank Al-Maghreb

L'exposition "Calliope Autriche : Femmes, société, culture et sciences", organisée par l'ambassade d'Autriche et abritée par le musée Bank Al-Maghreb, s'est ouverte mardi à Rabat, en présence d'une brochette de personnalités du monde diplomatique.

Cette exposition photographique propose un voyage de près de deux siècles à travers des biographies de femmes autrichiennes notables qui, par leur courage, leur talent et leurs œuvres, ont marqué l'histoire de l'émancipation féminine dans leur pays et à travers le monde.

L'exposition raconte ainsi l'histoire de femmes autrichiennes célèbres qui ont contribué chacune dans son domaine, à l'évolution intellectuelle du pays, à indiqué dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, l'ambassadeur d'Autriche à Rabat, Klaus Köglér.

Evoquant les noms de quelques personnalités autrichiennes à l'instar de l'actrice et scientifique Hedy Lamarr et de l'économiste et première femme présidente de la Banque nationale d'Autriche, Lisa Meitner, M. Köglér a souligné l'importance de cette exposition dans la sensibilisation quant à la contribution féminine dans tous les secteurs de la vie dont la science et la politique.

Il a de ce fait estimé que dans de nombreux pays, les activités et œuvres féminines sont moins mises en valeur que celles de leurs confrères masculins. "Si l'on regarde le Maroc d'aujourd'hui, nous sommes agréablement surpris de voir que d'impor-

tantes positions dans divers domaines notamment la politique et l'économie, sont occupées par des femmes", s'est-il félicité dans son allocution à l'occasion du vernissage de l'exposition.

Le diplomate a également abordé l'histoire de "Calliope", personnage de la mythologie grecque qui a inspiré le titre de l'exposition. "Elle est la muse de la poésie épique, de la science, de la philosophie et du jeu de cordes, ainsi que de l'épopée et de l'épique", a-t-il expliqué.

De son côté, le responsable du Département Musées à Bank Al-Maghreb, Rochdi Bernoussi, a qualifié l'exposition "Calliope Autriche" de "consécration du rôle de la femme" dans la culture et l'intellect autrichiens, proposée par l'ambassade d'Autriche à Rabat.

Le Musée Bank-Al Maghreb accueille cette exposition dans le cadre de son partenariat avec les représentants de l'action culturelle et éducative notamment les ambassades et les

institutions culturelles, a-t-il ajouté.

Visible jusqu'au 24 janvier au Musée Bank Al-Maghreb, l'exposition "Calliope Autriche: Femmes, société, culture et sciences" est une découverte des histoires personnelles, d'aristocrates, d'artistes, de salonnières, de scientifiques, de politiciennes et de militantes des droits des femmes autrichiennes selon un ordre chronologique s'étalant du 19^e siècle jusqu'à nos jours. Il s'agit d'une invitation artistique à œuvrer davantage à l'égalité des genres dans tous les domaines et secteurs de la vie. Ces photographies touchent à divers aspects du combat féminin, notamment, la libération féminine du "corset", une camisole de force imposée aux femmes au 19^e siècle, avec l'arrivée de la dessinatrice de mode Emilie Flöge (1874-1952), ainsi que la participation féminine à la vie politique et publique avec comme exemple Léopoldine, devenue impératrice du Brésil (1797-1826).



La FNM tient la première réunion de son comité directeur

La Fondation nationale des musées a tenu, mardi à Rabat, la première réunion de son comité directeur en application de la loi 55.20, article 01.09 portant institution de la FNM, publiée au Bulletin officiel du 13 mai 2021.

La première réunion du comité directeur a permis de passer en revue le bilan de la FNM depuis sa création ainsi que ses réalisations et ses accomplissements, ce qui a constitué une étape fondamentale pour la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture par l'ouverture des musées dans tout le Royaume après rénovation et par l'organisation d'expositions d'artistes nationaux et internationaux, indique un communiqué de la Fondation.

A cette occasion, les participants ont abordé certains aspects du fonctionnement de la Fondation dont la restitution des principales recommandations de la mission d'audit commandée par la FNM, la revue des procédures de passation des marchés, la revue des procédures de recrutement du personnel de la FNM, des critères de promotion et de rémunération, la validation de l'organigramme de la FNM, la mise en place d'un PMO (Project Management Office) dédié au suivi des différents chantiers menés par l'institution, la constitution d'une commission de suivi et la mise en place



d'une charte de fonctionnement du comité directeur de la Fondation nationale des musées, selon la même source.

La réunion a également été marquée par la présentation des prochaines ouvertures des musées et de la programmation culturelle pour l'année 2022.

La première réunion du comité direc-

teur de la FNM s'est déroulée au siège de la Fondation en présence des membres du comité, du président de la FNM, Mehdi Qotbi, du secrétaire général, Lakhlifa Dahmani et du directeur du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, Abdelaziz El Idrissi.

Les rendez-vous culturels dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima



L'Institut français (IF) de Tanger a organisé, vendredi, une rencontre autour de l'ouvrage "Les chroniques du détroit" de l'écrivain marocain Rachid Boufous.

A l'instar des romans historiques au rythme palpitant, "Les chroniques du détroit" donne à découvrir un Tanger international, aujourd'hui disparu, indique l'IF dans une présentation de l'ouvrage, no-

tant que le lecteur est emporté dans ce voyage palpitant, où l'on rencontre des citoyens anglais, allemands, français, espagnols, russes et même chinois, tous venus à Tanger pour quelques jours, mais qui y demeureront toute leur vie.

Au fil des pages, on croise aussi des gens célèbres qui firent la notoriété de Tanger, comme Walter Harris, Caïd Harry Maclean, Caïd Raissouli,

Mehdi Mnebhi ou le Chambellan Ba Hmad, note la même source. A Larache, l'Association marocaine des chercheurs en Rihla a organisé samedi, en partenariat avec le service culturel de la commune de Larache et en collaboration avec le Centre culturel de la ville, une conférence scientifique sur le texte de la Rihla "voyage rapide en Suisse", en présence de l'auteur Ahmed Al Dahrchi.

Les interventions à cette occasion ont indiqué que cet ouvrage, qui s'inscrit dans le genre littéraire de la Rihla, retrace les moindres détails et présente des informations sur l'autre, tout en décrivant des impressions hantées par l'obsession de soi face au choc de la modernité.

L'écrivain, un intellectuel qui croit en la culture de la différence et de la coexistence, a ainsi entamé des débats sur la religion, la politique, la femme et les valeurs, ont précisé les intervenants.

Ils se sont également arrêtés sur les éléments littéraires em-

ployés par l'écrivain, qui a rassemblé des textes religieux et populaires, des extraits d'écrivains et de journalistes occidentaux et arabes, ainsi que des paroles de chansons et des textes tirés de films.

Par ailleurs, le centre socio-culturel de Tétouan, relevant de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, a abrité, samedi, la cérémonie de signature du recueil "Taratil atâa" de la poétesse Mariam Kerroudi.

Dans son nouveau recueil, qui comprend 24 poèmes en langue arabe, la poétesse aborde des sujets humains profonds, plongeant ainsi dans les questions de la vie et de la société avec son style poétique fluide.

Ce recueil a été agrémenté d'une illustration d'un tableau de l'artiste Oumama Kaziz, incarnant la femme rêveuse qui poursuit la recherche de soi, tandis que l'artiste Mohamed Lahjam a conçu la couverture de l'ouvrage.

Bouillon de culture Grammy Awards

La cérémonie de remise des Grammy Awards, équivalent des Oscars pour l'industrie musicale américaine, aura lieu le 3 avril prochain à Las Vegas, et non pas à Los Angeles où elle était initialement prévue, ont annoncé mardi les organisateurs.

En raison de l'explosion des cas du variant Omicron, l'Académie du disque qui organise les Grammy Awards avait annoncé début janvier qu'elle ne pouvait maintenir le spectacle prévu le 31 janvier à Los Angeles, jugeant que cela présentait "trop de risques" sur le plan sanitaire pour les centaines d'artistes et de techniciens mobilisés.

La 64^{ème} édition aura finalement lieu non pas en Californie mais à Las Vegas le 3 avril dans la salle du MGM Grand Garden Arena, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Les nominations des Grammy Awards ont fait cette année la part belle à la diversité et à la jeunesse (Justin Bieber, Olivia Rodrigo ou la rappeuse Doja Cat), avec en tête Jon Batiste, jazzman pianiste afro-américain de 35 ans et ses onze nominations.

L'édition 2022 était censée revenir à une formule plus traditionnelle dans un grand stade du centre de Los Angeles.

Musique

L'auteur-compositeur-interprète canadien d'origine sénégalaise, Karim Ouellet a été retrouvé mort dans sa résidence, lundi, au Québec. Une enquête est en cours pour déterminer les causes du décès de l'artiste âgé de 37 ans. Né à Dakar, Karim Ouellet a grandi au Québec. Il se fait connaître à partir de 2007 en multipliant les collaborations hip-hop avec plusieurs chanteurs avant de s'illustrer lors d'un festival international de la chanson au Canada en 2009.

En 2012, le grand public découvrit le chanteur grâce à son deuxième album, Fox, qui remporta le Juno dans la catégorie "album francophone" l'année suivante. La star belge Stromae lui offre les premières parties de sept concerts en France. Le dernier disque de Karim Ouellet a été publié chez Coyote Records en 2016 sous le titre Trente. Il y aborde les thèmes de l'enfance et de l'angoisse.

Le premier ministre du Québec, François Legault, lui a rendu hommage sur son compte Twitter. "Mes condoléances à la famille et aux proches de Karim Ouellet, un jeune artiste qui a amené un nouveau style à la musique québécoise", a-t-il écrit.

Portrait

Bobby Kotick

Baron des jeux vidéos rattrapé par la polémique



Homme d'affaires plutôt que programmeur, le PDG d'Activision Blizzard Bobby Kotick a bâti un empire des jeux vidéos fort de titres phares comme "Call of Duty" ou "World of Warcraft" avant d'être rattrapé par un scandale de harcèlement et un possible départ après le rachat par Microsoft, annoncé lundi.

La légende veut qu'une partie du destin de Robert Kotick ait été tracé par Steve Jobs lui-même, un jour de 1983. Le co-fondateur d'Apple lui a, en effet, conseillé de quitter l'Univer-



La légende veut qu'une partie du destin de Robert Kotick ait été tracé par Steve Jobs lui-même, un jour de 1983

sité de Michigan, où il était étudiant en art, pour se consacrer à la jeune société qu'il venait de créer, a plusieurs fois raconté Robert Kotick lui-même.

Il n'en fallait pas plus pour convaincre ce natif de Long Island, dans la banlieue de New York, organisateur de soirées pour ados à New York alors qu'il était encore au lycée, et commercial hors pair.

Lancé, le jeune homme a convaincu le magnat des casinos Steve Wynn de lui faire un chèque pour se lancer dans le développement d'une interface graphique bon marché pour Apple, associé avec un ami, Howard Marks, le programmeur du projet.

Entrepreneur à l'ancienne, Bobby Kotick diffère ainsi de beaucoup de grands noms de l'informatique et des jeux vidéos, plus intéressé par les affaires que "geek". Selon Forbes, il aurait même confié, durant les années 80, que le "gaming" était pour lui une perte de temps.

Après avoir tenté de racheter le géant de la micro-informatique Commodore en 1987, il est parvenu à mettre la main sur Activision, au bord de la faillite, en 1991, pour une bouchée de pain.

Il a restructuré l'éditeur, levé de

l'argent frais et changé de stratégie. L'idée était d'intégrer de petits studios sans les absorber, afin de leurs laisser la latitude nécessaire pour créer et développer des contenus originaux.

C'est cette logique qui a présidé à la fusion avec Vivendi Games, qui comprenait Blizzard, et l'acquisition de King, créateur de Candy Crush.

Ce fonctionnement en autonomie, auquel se superposait un style de management très ancienne école, dominé par des hommes, souvent blancs, pourrait avoir été un terreau fertile aux dérives qui ont occasionné une série de scandales l'an passé.

Une agence de l'Etat de Californie, la DFEH, a saisi la justice, fin juillet, rapportant des accusations de harcèlement sexuel et discriminations ethniques au sein du groupe. Interrogées par des enquêteurs, la plupart des femmes employées ont comparé, selon l'agence, Activision Blizzard à un "club de mecs".

"Des employés masculins arrivent fièrement saouls au travail, jouent aux jeux vidéos durant de longues périodes pendant leurs heures de bureau et délèguent leur travail à des femmes", détaille le document.

Débordé, Bobby Kotick a pré-

senté des excuses au nom du groupe, mis en place une politique de "tolérance zéro", tandis que des dizaines de salariés étaient sanctionnés ou licenciés, y compris le patron de Blizzard J. Allen Brack.

Mais ces concessions n'ont pas réussi à calmer ses critiques, près de 20% des employés ayant signé une pétition réclamant son départ, au diapason de plusieurs grands investisseurs.

Selon le Wall Street Journal, le dirigeant de 58 ans dont la fortune est estimée à plusieurs centaines de millions de dollars était au courant depuis plusieurs années de signalements pour harcèlement, mais a cherché à ne pas ébruiter ces incidents plutôt qu'à prendre le problème à bras-le-corps.

La prise de contrôle de Microsoft, lui-même en pleine crise liée à des plaintes pour harcèlement, pourrait offrir à Bobby Kotick une sortie honorable.

Assuré de conserver la tête du groupe au moins jusqu'à la finalisation de l'acquisition, il pourrait partir ensuite avec un énorme chèque, que des médias américains estimaient autour de 300 millions de dollars. Une issue encore incertaine, mais déjà dénoncée par de nombreux critiques.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'AGRICULTURE,
 DE LA PÊCHE
 MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT
 RURAL ET DES EAUX
 ET FORETS
 OFFICE REGIONAL
 DE MISE EN VALEUR
 AGRICOLE
 DES DOUKKALA
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES N°
 01/2022/DK-DDA

Le 14/02/2022 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres pour:

Lot n° 1 : Achat de 6.800 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Gharbia, Oualidia, Ouled Sbeita et Zemama relevant de la Province de Sidi Bennour

Lot n° 2 : Achat de 7.400 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Lagnadra, Saniat berguig

et Lhgagcha relevant de la Province de Sidi Bennour
 Lot n° 3 : Achat de 7.200 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Ouled Amrane, Koudiat Beni dghough, Tamda et Kridid relevant de la Province de Sidi Bennour

Lot n° 4 : Achat de 7.400 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Bouhmane, Laatatra et Jabria relevant de la Province de Sidi Bennour

Lot n° 5 : Achat de 7.100 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Mtal, Khmis Ksiba, Matrane et Ouled Boussaken relevant de la Province de Sidi Bennour

Lot n° 6 : Achat de 6.400 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Com-

munes Territoriales de Sidi Bennour, Aounate, Beni tsiriss et Ouled Si Bouhya relevant de la Province de Sidi Bennour

Lot n° 7 : Achat de 7.700 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Béni Hlal, El Mechrek et Amria relevant de la Province de Sidi Bennour

Lot n° 8 : Achat de 5.800 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Ouled Ghanem, Sidi Mhamed Akhdim, Sidi Smail et Mogress relevant de la Province d'El Jadida.

Lot n° 9 : Achat de 6.100 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Sebt Saiss, Zaouiata Saiss, Ouled Frej, Lakouacem et Ouled Sidi Ali Ben Youssef relevant de la Province d'El Jadida.

Lot n° 10 : Achat de 6.100 Quintaux d'Orge subventionnée pour l'alimenta-

tion du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales de Ouled Hamdane, Chaibate, Si Hcine Ben Abderrahmane, Khmis Mtouh et Boulouane relevant de la Province d'El Jadida.

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département de Développement Agricole de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

- Lot n° 1 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 2 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 3 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 4 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 5 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 6 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)

- Lot n° 7 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 8 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 9 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)
- Lot n° 10 : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams)

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 1.496.000,00 TTC (Un million quatre cent quatre vingt seize mille dirhams TTC)
- Lot n° 2 : 1.628.000,00 TTC (Un million six cent vingt huit mille dirhams TTC)
- Lot n° 3 : 1.584.000,00 TTC (Un million cinq cent quatre vingt quatre mille dirhams TTC)
- Lot n° 4 : 1.628.000,00 TTC (Un million six cent vingt huit mille dirhams TTC)
- Lot n° 5 : 1.562.000,00 TTC (Un million cinq cent soixante deux mille dirhams TTC)
- Lot n° 6 : 1.408.000,00 TTC (Un million quatre cent huit mille dirhams TTC)
- Lot n° 7 : 1.694.000,00 TTC (Un million six cent quatre vingt quatorze mille dirhams TTC)
- Lot n° 8 : 1.276.000,00 TTC (Un million deux cent soixante seize mille dirhams TTC)

Lot n° 9 : 1.342.000,00 TTC (Un million trois cent quarante deux mille dirhams TTC)

Lot n° 10 : 1.342.000,00 TTC (Un million trois cent quarante deux mille dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma) ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 361/PA

Royaume du Maroc
 Ministre de l'Intérieur
 Wilaya de la région Casablanca Settat
 Province de Settat
 Cercle de Settat Chamaïa
 Caïdat d'Oulad Saïd
 Commune Oulad Saïd



المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة الدار البيضاء - سطات
 عمالة سطات
 دائرة سطات الشمالية
 قيادة أولاد سعيد
 جماعة أولاد سعيد

AVIS DE DEPOT

Le président de la commune territoriale d'Ouled Saïd informe le public, que le projet du plan d'aménagement (plan-règlement) du centre de la commune territoriale d'Ouled saïd N°A.U.S 01/2022 a été déposé au siège de la commune territoriale d'Ouled Saïd ,pour ouverture de l'enquête publique durant un délai d'un mois du 31 janvier 2022 au 01 Mars 2022 .

Par ailleurs, les dossiers et registres des observations et remarques seront mis à la disposition du public au siège de la commune et pendant les horaires du travail.

N°358/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Nador
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement
Service Environnement

Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique

En vertu des arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: 01 en date du 17 Janvier 2022, il sera procédé au siège de la Commune de Tiztoutine, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 07 Février 2022, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de **Création d'une Station de services et ses annexes** à la commune de Tiztoutine pour le compte de Monsieur Farid BOUJDADI.

Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la commune de Tiztoutine indiquée ci-dessus.

N°360/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2022

Le 15/02/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

Achèvement des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 404 du PK 124+000 au PK 136+000- province de Benslimane-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(450.000,00)**Quatre cent cinquante mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **(25.892.953,04)** Vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-douze mille neuf cent cinquante-trois dirhams et quatre centimes ..

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr leDPETLE de Benslimane .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
B	B6- B5-B3	1

N°359/PA

CESSION DE PARTS & MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte sous seing privé, les associés de la société « EURO SANTA-BARBARA TRANS » SARL au capital de 100.000,00 DHS, dont le siège social est fixé à : 61, Avenue Lalla Yacoub, Angle Mustapha Maani n° 39, 1er étage Casablanca, ont décidé ce qui suit :
Cession de parts : La cession des parts de Mme Fatna AKROUT 84 parts, Mr Housni MEHARICH 101 parts, Mr Saad MEHARICH 101 parts, Mr Mohamed MEHARICH 101 parts, Mme Kaoutar MEHARICH 51 parts, soit 432 parts cédées à Mme Kaoutar DAHBI.
Transformation de la société d'une SARL d'associé unique.
Mme Kaoutar DAHBI maintiendra ses fonctions de gérante unique de la société, et la société reste engagée par la seule signature de la gérante.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/01/2022 sous le numéro : 808462.

N° 348/PA

Constitution d'une SARL d'associé unique

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi le statut d'une SARL d'associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «Scoup Informatique» S.A.R.L. d'associé unique
Objet : Marchand de matériel informatique
Siège social : 147, Bd La Résistance Résidence AFA, Etg 2 Apt 22 – Casablanca Capital social : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH chacune, réparties comme suit : Mme Naima Doukifale : 1000 parts.
Durée : 99 années.
Gérance : Mme Naima Doukifale est nommée gérante unique pour une durée illimitée.
Exercice social : Du 1-01 au 31-12 de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca et immatriculé au R.C sous le n° 808464.

N° 349/PA

RENA TRANS SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/01/2022, enregistré à Mohammedia le 10/01/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : RENA TRANS
Forme juridique : SARL
Durée : 99 ans.
Capital social : Cent Mille Dirhams (100.000,00 DHS)
Gérance : ZAROUAL REDOUANE CIN n° TA42601, gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première instance de

Mohammedia, le 18/01/2022 sous n° 75, RC : 29641.

N° 350/PA

C.C.S.I sarl

Tel : 0523287803

Constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/12/2021, il a été établi les statuts d'une SARL avec les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MA MATERIELS S.A.R.L
Objet :
1- Achat, Vente, Importation et Exportation de toutes Machines et équipements de blanchisserie.
2- Achat, Vente, Importation et Exportation de tous les produits articles ou marchandise se rattachant à la blanchisserie.
Siège sociale : 10, Rue Liberté, 3ème étage, Appartement 5 Casablanca
- Les associés fixent le capital social à la somme de 100.000,00 DH divisé en (1000) Mille parts sociales de cent dirhams (100.00) chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.
Le capital social est réparti de la manière suivante :
1- M EL MOSTAFA MOUTAABID : 500 Parts
2- M AHMED ES-SOUANI : 500 Parts
La société est administrée par un gérant et cogérant : M EL MOSTAFA MOUTAABID nommé en qualité de gérant.
M AHMED ES-SOUANI nommé en qualité de cogérant.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/01/2022 sous le N° 1688.

N° 351/PA

STE IHAB WARDANI TRANS SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP. En date du 28/12/2021, il a été établi les statuts d'une société dans les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE IHAB WARDANI TRANS
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)
Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, Attribuées à M. ELHOUSINE WARDANI.
Siège sociale : GROUP AT-TAKADDOUM GH2-17, 2 EMEETAGE SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
Objet : TRANSPORT DE MARACHANDISES.
Durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr ELHOUSINE WARDANI pour une durée illimitée.
- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date 13/01/2022 immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous N°528433.

N° 352/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي



CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maitre d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB

Année budgétaire : 2022

Conformément à l'article 14 du décret n°12-1349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics, Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2022 est le suivant :

FOURNITURES							
Type de Fournitures	Objet des fournitures	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux PME+ UC + Coopérative + Auto-Entrepreneur
Matières Et De Fournitures D'alimentation	A L'approvisionnement des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en « Denrées Alimentaires ».	Se déterminera ultérieurement	Cantines Scolaires de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Poullets et Œufs ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Légumes et Fruits ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Viande ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Pain ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matières Et De Fournitures D'alimentation	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures d'alimentation « Epicerie et Féculents ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Gaz De Cuisson	L'Approvisionnement des internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB en matières et fournitures de gaz « Gaz de Cuisson ».	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Restauration	LA RESTAURATION DES ELÉVES BENEFICIAIRES DES INTERNATS ET CANTINES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF FES-MEKNES A MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Restauration	RESTAURATION DE DIVERS PERSONNELS BENEFICIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE DP MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matières, Fournitures D'enseignement Et Pièces De Rechange	Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires et classes du préscolaire et éducation inclusive relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Fournitures De Bureau, De Reprographes, Informatiques Et Audio-Visuelles	Achat de Fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et les services Administratifs scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Fournitures D'entretien Et De Désinfection	Achat de Fournitures d'entretien et de désinfection pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matières Et Fournitures D'hygiène Et De Santé	Achat de matières et fournitures d'hygiène et de santé pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Frais De Distributions Des Prix	Achat des Prix pour les élèves excellents aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Impression Et Reproduction Des Textes	Impression et reproduction des documents administratifs pour la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
matériaux de construction, fournitures électriques,	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour le compte de la direction provinciale MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI

SERVICES

Type de Services	Objet des Services	Lieu d'Exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Gardiennage	Surveillance et Gardiennage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Nettoyage	Entretien et Nettoyage des établissements scolaires et les services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	établissements scolaires et services Administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Préparation des Repas	préparation des repas collectifs pour les élèves des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	JUIN	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI

EQUIPEMENT

Type d'Equipement	Objet	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes
Matériel Informatique Et Logiciels	Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACOUB	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	FEVRIER	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Matériels Didactiques	Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP myyacoub	Se déterminera ultérieurement	Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	
Mobiliers Enseignement	Achat de Mobilier d'enseignement/enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP myyacoub	Se déterminera ultérieurement	Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Mobilier De Bureau	Acquisition de mobilier de bureaux/enseignement pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP myyacoub	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Matériel De Bureau	Acquisition de matériel de bureaux pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP myyacoub	Se déterminera ultérieurement	la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	

Type des travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour le lancement	Références du service concerné	Marchés destinés aux petites sociétés et moyennes	
Panneaux Solaires	Fourniture, installation et mise en service des systèmes solaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire au niveau des Etablissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yaacoub	Se déterminera ultérieurement	Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
Gerflex	Fourniture et pose de gerflex dans des salles de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de My Yaacoub	Se déterminera ultérieurement	Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	AVRIL	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI
ETUDES							
Etudes	Etudes topographiques des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62	OUI	
	Etudes techniques et suivi des Travaux d'extension et d'aménagement des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril		OUI	
	Etudes géotechniques et suivi des Travaux d'extension et d'aménagement des établissements scolaires et service administratif	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril		OUI	
	Contrôle technique et suivi des Travaux d'extension des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril		OUI	
	Etude architecturale et suivi des Travaux d'extension de remplacement et d'aménagement des établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Février-Avril Juin- Juillet			
TRAVAUX							
Travaux	Travaux de construction 3 salles préscolaire	Différentes communes	A.O.O	Octobre	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62		
	Travaux d'extension de 9 unités scolaires (2 administrations et 12 salles de classe)	Différentes communes	A.O.O	Juin			
	Travaux de construction Administration Ouledlilal	Commune sebaarouadi	A.O.O	Juillet		OUI	
	Travaux de construction centre d'orientation collège Anoual	Commune ainakessara	A.O.O	Avril		OUI	
	Travaux de création des accessibilités pour PMR à 8 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Mai			
	Travaux de branchement eau et électricité à 8 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Mai		OUI	
	Travaux de qualification à 25 unités scolaires	Différentes communes	A.O.O	Mai		OUI	
	Travaux d'aménagement de 2 lycées collégiens	Différentes communes	A.O.O	Mai			
	Travaux d'aménagement de 2 lycées qualifiants	Différentes communes	A.O.O	Mai			
	Travaux d'aménagement de l'internat du collège Sebou	Commune sidi daoud	A.O.O	Avril			
	Travaux de remplacement de 52 salles en préfabriqués	Différentes communes	A.O.O	Mars			
	Travaux de remplacement de 8 salles en préfabriqués	Différentes communes	A.O.O	Juillet		OUI	
	Travaux d'aménagement du terrain de sport collège Ahmed Chaouki	Commune ainchkef	A.O.O	Juin		OUI	
	Travaux de construction de 3 terrains de sports à 3 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Juin			
	Travaux d'aménagement de 4 espaces d'orientation à 4 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Juin		OUI	
	Travaux de démolition des espaces menaçant ruine à 8 établissements scolaires	Différentes communes	A.O.O	Juillet		OUI	
	Travaux de construction d'un centre des ressources dans un établissement scolaire	Commune sbaarouadi	A.O.O	Octobre		OUI	
	Travaux de branchement en eau potable, en électricité et au réseau des égouts et puits perdus des établissements scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yaacoub	Différentes communes	A.O.O	Mai		OUI	

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL
Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2022

N°347/PA

Ste "NAHRAOUI TRAVAUX" Sarl
N° 332 LOT MLY ALI
CHRIF TAOURIRT
RC : 21347
LA DISSOLUTION ANTICIPÉE

1/- Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 05-08-2021, la décision de l'associé unique de la S.A.R.L dite « NAHRAOUI TRAVAUX » au capital de 50.000,00 DH et dont le siège social est établi à N°332 Lot Mly Ali chrif Taourirt, ont notamment décidé :

La dissolution anticipée de la dite société « NAHRAOUI TRAVAUX » et la nomination de Monsieur NAHRAOUI HAFID en qualité de liquidateur.
Le dépôt légal a été effectué du Tribunal de commerce d'Oujda, sous le numéro 4405 en date du 22 Décembre 2021

N° 353/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
« ASSET MAINTENANCE TECHNOLOGIE » SOCIETE
RESPONSABILITE LIMITE AU CAPITAL DE 200 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKAD-DOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA RC: 462459

Les associe de la société « ASSET MAINTENANCE TECHNOLOGIE » SARL en date du 16/12/2021, ont décidé ce qui suit :
Cession de 1000 parts sociales de la société par Mr, YAHYA EL GHRIB, Titulaire de la CIN N° BB159079, au profit de Mr. TARIQ EL GHRIB, Titulaire de la CIN N° BB4250. Démission du Co- gérant, Mr, YAHYA EL GHRIB, Titulaire de la CIN N°bb159079 et nomina-

tion nouveau gérant Mr. TARIQ EL GHRIB, Titulaire de la CIN N°BB4250. Changement de la forme juridique de & SOCIETE RESPONSABILITE LIMITEE & à & SOCIETE RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE &. Modification et mise à jour de statut
Le dépôt légal est effectué au tribunal de de commerce de Casablanca, le 17/01/2022 sous le N° 808475.

N° 354/PA

IMCODIS BETAIL SARL-AU AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/12/2021, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « IMCODIS BETAIL » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
Objet social : la société a pour objet : Marchand de vaches laitières, bovins vivants et veaux d'engraissement ; L'élevage et la vente de bétail et de bovins ; Importation et commercialisation du bétail ; Importation de différentes races de bovins ; Import-export ;
Siège social : DOUAR OULED MOUMEN OULED AIAD CERCLE SIDI HAJJAJ, BEN AHMED Durée : 99 ans
Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/ 12
Gérance : Mr BENABDILLAH SAID, titulaire de la C.I.N N°BE558841
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de BEN AHMED le 18/01/2022 sous le n°1107 du registre de commerce.

N° 355/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET
AO N°108 DRD/CE/SPD/2/2021

Renforcement de la production de la plaine Tafilalet à partir des nouveaux forages
Lot : Equipements

AVIS RECTIFICATIF

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, porte à la connaissance des sociétés et entreprises que **les changements** ci-après sont portés sur l'Appel d'Offres cité en objet :

- 1- L'estimation du coût des prestations s'élève à **1.725.360,00 DH TTC** au lieu de **1.437.800,00 DH TTC** ;
- 2- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **17 300,00 DH** au lieu de **14 400,00 DH** ou son équivalent en devise librement convertible (au niveau de l'avis d'appel d'offres et l'article N°54 du CCAPP) ;

A part ces modifications le reste du Dossier de Consultation demeure inchangé

N°357/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED EL JANOUBIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
COMMUNE OUED NAANAA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
POUR ACCES AU GRADE ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} GRADE
AU TITRE ANNEE 2022

Le président de la Commune OUED NAANAA, avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au poste adjoint technique 2^{ème} grade et ce le 12 février 2022 à partir de 09 h au siège de la commune.

L'examen est ouvert aux fonctionnaires de cette commune exerçant leur fonctions en qualité de adjoint technique 3^{ème} grade justifiant au moins 6 ans d'ancienneté de service dans ce poste.

Les dossiers de candidature seront déposés au service personnel avant le 07 février 2022.

N°356/PA

STE USMETAUX SARL
AU
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/12/2021, l'A.G.E décide ce qui suit :
- Extension d'objet social de La société usmetaux SARL AU suivant le PV 27/12/2021.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 14/01/2022 sous n° 808602.

N° 362/PA

CONSTITUTION
VOYAGE NESSER
S.A.R.L

Suivant acte sous seing privé en date du 06 Janvier 2022 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VOYAGE NESSER S.A.R.L
Forme juridique : Société à responsabilité limitée, S.A.R.L
CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune totalement libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs savoir ;
- ABDELKADER CHAIBA : Cinq cent (500) Parts.
- FATIMA CHAIBA : Cent (100) Parts.
- FATIHA CHAIBA : Cent (100) Parts.
- LATIFA CHAIBA : Deux cent (200) Parts.
- MERIEME CHAIBA : Cent (100) Parts.
- TOTAL : Mille (1000) Parts.
Siège Social : 05, rue Dixmude 1er étage, apt 2, Benjdia - Casablanca -
Objet : Le transport public de voyageurs sur route.
Durée : 99 ans.
Dépôt : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 19/01/2022 sous le n° 808900, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 528959.

N° 363/PA

ARRETE

GUBERNATORIAL
N°01 DU 17/01/2022
ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AU PROJET D'UNE CARRIERE DE LA SOCIÉTÉ FIRSTRIM SUR L'OUED

SOUS A LA COMMUNE LAMHARA PROVINCE DE TAROUADANT LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE TAROUADANT,
ARRETE
Article I
• L'ouverture d'une enquête publique le Lundi 21/02/2022 à la Commune LAMHARA caïdat de Sidi Abdellah Ou Moussa cercle d'Oulad Berhil , relative à l'Etude d'impact sur l'environnement du projet d'une carrière de la société FIRSTRIM SARL sur l'oued souss.

Article II

• Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la Commune LAMHARA, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 15 jours.
• Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la Commune LAMHARA, 5 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 15 jours.

Article III

• La population concernée par l'enquête publique, et située dans le périmètre de l'impact sur l'environnement du projet

Article VI

• La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 364/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU D'EL
KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
n°40/2021

Le 15/02/2022 à 10h Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de

prix pour :
Etude de construction et de dédoublement de l'ouvrage d'art au pk 351+500 de la RN8 -Province d'El kelaa des sraghna-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille Dirhams (9000,00 Dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Six Cent Mille Dirhams. (600 000.00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport de l'Equipe-ment de La Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
DOSSIER TECHNIQUE
* Pour les concurrents installés au Maroc
L'attestation d'agrément du concurrent pour les domaines d'activité D4 et D5
* Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation
N° 365/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT,

DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
n°41/2021

Le 15/02/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude de dédoublement de la RN08 du pk 338+300 au pk 351+500
-Province d'El Kelaa des Sraghna-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: quatre mille Dirhams(4000,00 Dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Deux Cent Soixante Mille Quatre Cent Soixante Douze Dirhams. (260472.00dh).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc
L'attestation d'agrément du concurrent pour les domaines d'activité D4
* Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation
N° 366/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL – KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL

D'OFFRE OUVERT

N° : 02/2022

SEANCE PUBLIC
LE 14 FEVRIER 2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres des prix concernant : vente des anéantis

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau de service patrimoine de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état et à partir de l'adresse électronique suivante (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à : 10. 000.00 dhs.

Le prix estimatif est de 180.000.00 dhs
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune d'Azilal.
Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par courrier électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 367/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE DRAA -AFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE GOULMIMA
CAIDAT DE GHERIS
C/ GHERIS EL OULOUI
SERVICE DE PERSONNEL

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Le président de la commune Gheris El Ouloui, organisera un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 au profit des fonctionnaires communal le : 20-02-2022 à 9 :00 h du matin au siège communal salle des réunions suivant le tableau au dessus.

Ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade au jour du concours . les candidats subiront des examens écrits et oraux suivant la réglementation en vigueur.

Le grade	Les conditions requises	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt du dossier	Date et lieu du concours
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade Echelle 07	Ouvert au Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade Echelle 06	Un (01)	15-02-2022	20-02-2022 au siège communal
Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade Echelle 07	Ouvert au Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade Echelle 06	Un (01)	15-02-2022	20-02-2022 au siège communal

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers au service de gestion des ressources humaines dans le délai prescrit.

N°368/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Nador
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement
Service Environnement

Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: 02 en date du 17 Janvier 2022, il sera procédé au siège de la Commune de Bni Ansar, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 08 Février 2022, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de Création d'une Unité de Tri et de Recyclage de déchets usages à la commune de Bni Ansar pour le compte de la Société «KARAMA RECYCLAGE».

Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la Commune de Bni Ansar indiquée ci-dessus.

N°369/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

«FTIH» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA. RC : 42740610
Au siège social : GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, les associés de la société à responsabilité limitée «FTIH» SARL. ont décidé ce qui suit :
Première résolution : Cession de parts sociales ; L'assemblée générale prend acte de cession de 340 parts sociales par Mr. REDOUANE FETTOUH Titulaire de la CIN N° MC242678, 330 parts sociales par Mr. ABDELMOUINI FETTOUH Titulaire de la CIN N° M501928 et 330 parts sociales par Mr. RAFIQ FETTOUH Titulaire de la CIN N° M355203 au profit de Mr. AYOUB FETTOUH, Titulaire de la CIN N° TK29278

Deuxième résolution : Démission du gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant.

L'assemblée générale accepte la démission de Mr. REDOUANE FETTOUH Titulaire de la CIN N° MC242678 et ABDELMOUINI FETTOUH Titulaire de la CIN N° M501928, de ses fonctions co-gérants de la société «FTIH» et nomination de MR AYOUB FETTOUH nouveau gérant de la société.
Quatrième résolution : transformation de la forme juridique

Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée «SARL» a une société à responsabilité limitée d'associée unique «SARL AU»
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de tribunal de commerce DE CASABLANCA sous le n°808476 RC N°456375.

N° 370/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

«DELICE DE CHINE» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: 144 RUE MED SMIHA RES JAWHARATE MED SMIHA 6 EME ETG N°35 CASABLANCA. RC : 383805 IF: 24832128

Au siège social : 144 RUE MED SMIHA RES JAWHARATE MED SMIHA 6 EME ETG N°35 CASABLANCA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associée unique «DELICE DE CHINE» SARL AU A décidé ce qui suit :
Première résolution : Cession de parts sociales ; L'associé unique décide la cession de 500 parts sociales au profit de Mr. JIANG HAI de nationalité CHINOISE, né le 01/05/1971, Titulaire de Passeport N° E54001419 demeurant à : CHINE.
Deuxième résolution : Transformation de la forme juridique

La transformation de la

forme juridique de la société « DELICE DE CHINE » d'une société à responsabilité limitée d'associée unique SARL AU a une société à responsabilité limitée SARL.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de tribunal de commerce DE CASABLANCA sous le n°800474 RC N°383805.

N° 371/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Dissolution anticipée «MAGHREB-BATRIADIATEUR» S.A.R.L AU, AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: SAMIA 48 LOT HAJ IBN YASSINE N°1 BOUZNKA RC: 4125

Par décision extraordinaire des associés en date du 20/12/2021, il a été décidé ce qui suit :
• La dissolution anticipée de la société «MAGHREB-BATRIADIATEUR» SARL AU et sa mise en liquidation ;
• L'associé unique a nommé comme liquidateur Mr. MOHAMMED BOUAMOR BELAMALEM et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à SAMIA 48, LOT HAJ IBN YASSINE N°1 BOUZNKA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de Benslimane, le 10/01/2022 sous le n°08.

N° 372/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

« ET CONSORT » S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 2 460 000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: N° 139 CITE SALIM BOUZNKA. RC : 3891 IF: 15204324

Au siège social : N°139 CITE SALIM BOUZNKA, les associés de la société à responsabilité limitée «AOUADI BOUCHAIB ET CONSORT» SARL. Ont décidé ce qui suit :
L'assemblée générale décide la démission de Mr BOUCHAIB AOUDAL, de nationalité MAROCAINE, née le 21/06/1963, Titulaire de la CIN N°T110044, demeurant à N°139 CITE SALIM BOUZNKA de sa fonction gérante unique de la société «AOUADI BOUCHAIB ET CONSORT» et nomination de MR ANASS AOUDAL nouveau gérant de société. .
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance de BENSILIMANE sous le N°09 RC N°3891.

N° 373/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR WILAYA DE LA RÉGION FÈS-MEKNÈS PRÉFECTURE DE MEKNÈS CONSEIL DE LA PRÉFECTURES DE MEKNÈS D.G.S / SETM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR

OFFRES DE PRIX N°01/2022/BP

Le 15 Février 2022 à 10 heures, il sera procédé au siège du Conseil de la Préfecture de Meknès « sis à Avenue Abderrahmane Brouzaïdan, Annexe Agdal "ex-siège Préfecture al Ismailia" » à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de réhabilitation d'un terrain de sport de football à GharSbaa à la commune de Meknès
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des équipements, des travaux et des marchés du Conseil de la Préfecture de Meknès. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept milles dhs (7.000,00DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent vingt-sept mille trois cent quatre-vingt Dirhams 00 cts T.T.C (427.314,00DHT.T.C).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil de la Préfecture de Meknès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 374/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL SM/DBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 03/2022/CAFDR

Le 15 Février 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plus des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de reconstruction d'un centre de santé rural au Douar Aourach (CSR) à la commune Ououamana-Province de Khénifra.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à

réaliser est de : Sept cent cinquante mille dirhams (750.000,00 dhs) hors taxe
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 02 Février 2022. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin (Non obligatoire)

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 375/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL SM/DBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 04/2022/CAFDR

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DE BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATION FISCALE LOCALE N°.....D.S/A.F.L

Le 15 Février 2022 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plus des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de reconstruction du centre de santé rural El Hammam (CSR) à la commune El Hammam- Province de Khénifra.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Sept cent cinquante mille dirhams (750.000,00 dhs) hors taxe
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 02 Février 2022. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin (Non obligatoire)
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au prési-

dent du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 376/PA

PLAZA CORPORATION «SARL» AU CAPITAL DE 200 000,00 dhs. SIÈGE SOCIAL : 59 BD ZERKTOUNI 6ème étage N° 18 CASABLANCA Avis d'augmentation du capital social

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09/12/2021, enregistré à Casablanca le 30/12/2021, les associés décident d'augmenter le capital social de 200 000,00 dhs à 30 000 000,00 dhs par la création de 298 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00 dirham, en représentation de leurs créances certaines et exigibles qu'ils détiennent sur la société en compte courant.
La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit :

- M. BIYOUZ AZEDDINE 150 000 Parts x 100 dhs 15 000 000,00 dhs
- M. GUELLI BADR 75 000 Parts x 100 dhs 7 500 000,00 dhs
- Mme GUENDOZ NOURA 75 000 Parts x 100 dhs 7 500 000,00 dhs
- M. GUELLI BADR 30 000 Parts x 100 dhs 3 000 000,00 dhs

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 14/01/2022 sous le N° 808349, registre de commerce N°409589.

N° 377/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DE BOUSKOURA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATION FISCALE LOCALE N°.....D.S/A.F.L

APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2022/D.S/A.F.L

Le Mardi 15 février 2022 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune de Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : LOCATION DE DEUX BOUTIQUES COMMERCIALES AU CENTRE CULTUREL DE BOUSKOURA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la commune de Bouskoura à la division de développement des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune.bouskoura@yahoo.fr
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DH (Cinquante mille dirhams) pour chaque local commercial.

Le montant proposé pour la dite location et comme suit :

Boutique N°	Superficie (m2)	Prix proposé mensuel	Spécialisation	Observation
2	69	12.000,00	Agence commerciale ou bancaire ou d'assurance ou immobilière, bureau d'études, siège administration ou société	Il faut s'attacher à l'activité consacré de chaque bien foncier. En cas de changement de l'activité l'autorisation sera retiré et l'acte annulé .
4	46	6000,00	Librairie, photo copie vente fourniture scolaire	

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bouskoura.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du cahier des charges.

N°378/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.35 : Amoudou
 09.30 : Dounia
 Douara Ep 4
 10.30 : Allal w Kamilya Ep 10
 10.35 : Allal w Kamilya Ep 11
 10.50 : Oussrati Ep 74
 11.45 : Bangalow Ep 26
 12.20 : Rass Lamhayen Ep 23
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 24
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Hayna Ep 3
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Alf Merhba Marrakech
 15.40 : Mawaki'e wa waka'e
 16.35 : Oujouh Errachidia
 17.05 : Ard Al Baraka
 18.00 : Machi Bhalhoum Ep 23
 18.20 : Quoutidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 30
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Allal w Kamilya Ep 12
 18.55 : Allal w Kamilya Ep 13
 19.00 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 25
 19.10 : Bangalow Ep 27
 19.50 : Rass Lamhayen Ep 24
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sla w Slam Ep 11
 22.05 : Sla w Slam Ep 12
 22.40 : Bghit Namchi Baïd Prime 6
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.20 : Aâbak Attourat
 01.20 : Mawaki'e wa waka'e
 02.20 : Bangalow Ep 27
 02.50 : Hayna Ep 3
 03.30 : Dounia
 Douara Ep 4
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amoudou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:20:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:35:00 : FEUILLETON : AL IRT
 08:30:00 : MAGAZINE : 2M MAG
 09:20:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:00:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 11:55:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 12:30:00 : MAGAZINE : CAPSULES TAJA
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:40:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:50:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 22:40:00 : MAGAZINE : AL MILAF
 23:45:00 : MAGAZINE : NIDAE
 00:00:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:35:00 : MAGAZINE : ON N'EST PAS OBLIGE D'ETRE D'ACCORD
 02:35:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
 03:00:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal
 03:50:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 04:35:00 : DOCUMENTAIRE : Rihab attarikh : addar al baydae al minae



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfou
 08h15 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : L'autre famille de mon père : Téléfilm
 15h40 : Mon mari avait une autre famille : Téléfilm
 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 18h40 : Ici tout commence : Série
 19h15 : Demain nous appartient : Série
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 21h00 : C'est Canteloup
 21h10 : Une si longue nuit : Série
 23h20 : Esprits criminels : Série
 02h50 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h15 : Amour, gloire et beauté : Série
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa



place : Jeu
 11h15 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 13h00 : Journal
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 16h15 : Affaire conclue : Magazine
 18h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h45 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 21h10 : Envoyé spécial : Magazine
 23h00 : Complément d'enquête : Magazine
 23h00 : 13h15 le dimanche : Magazine
 01h35 : Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? Magazine
 03h10 : Affaire conclue
 04h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 04h55 : Chacun son tour



06h00 : M6 music
 06h50 : M6 kid
 08h50 : M6 boutique
 10h05 : Ca peut vous arriver
 11h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 12h45 : Le 12.45
 13h40 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : L'amour sur mesure : Téléfilm
 15h50 : Les reines du shopping
 16h50 : Incroyables transformations : Divertissement
 18h35 : La meilleure boulangerie de France Normandie.
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série
 21h10 : Why women kill : Série
 22h55 : This is us : Série
 01h30 : Amours et préjugés : Téléfilm
 03h15 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi
 20h50 : Tout est vrai (ou presque) : Dessin animé
 20h55 : Vigil : Série
 23h40 : Rage :



Film
 01h10 : L'épée flamboyante : Téléfilm
 02h35 : Innsbruck sauvage
 03h20 : Faire l'histoire
 03h40 : Arte regards



06h00 : Okoo
 08h30 : Chroniques méditerranéennes
 09h00 : Vous êtes formidables
 09h50 : Dans votre région
 10h55 : Outremer. L'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Météo à la carte : Magazine
 14h00 : Rex : Série
 16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 18h30 : Le 18 : 30



19h00 : Le 19-20
 20h00 : Saveurs de saison : Magazine
 20h20 : Plus belle la vie : Série
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : Ce qui nous lie : Film
 23h05 : La France en vrai : Magazine
 00h55 : Bacri, comme un air de famille
 02h30 : La vie secrète des chansons
 03h25 : Voyages & délices by chef kelly
 03h50 : Les matinales
 04h20 : Slam

Sport



Le Nigeria entre de bonnes mains avec l'expérimenté Eguavoen

Patron par intérim du Nigeria lors de la Coupe d'Afrique des nations en cours au Cameroun, Augustine Eguavoen, visage familier de la sélection, a peut-être la recette pour atteindre le sacre, lui qui a été titré en tant que joueur.

Si les "Super Eagles" devaient affronter mercredi la Guinée-Bissau lors de leur dernier match du groupe D à Garoua, tout près de la frontière avec le Nigeria, ils ont déjà assuré leur qualification pour les huitièmes de finale grâce à deux victoires probantes en deux rencontres, dont une sur l'Égypte (1-0) de Mohamed Salah.

Les supporters nigériens cultivent

donc un certain optimisme quant aux chances de leur équipe de remporter une quatrième CAN.

Le début de tournoi sans accroc des coéquipiers de l'attaquant Taiwo Awoniyi contraste avec leur préparation tumultueuse, qui a vu leur sélectionneur de longue date, l'Allemand Gernot Rohr, être limogé en décembre et Eguavoen nommé comme intérimaire.

Le très expérimenté Rohr, 68 ans, était à la tête de la sélection depuis 2016, et a notamment mené le Nigeria au Mondial-2018 et à la troisième place de la CAN 2019 en Égypte, mais son maintien en poste avait par la suite suscité la polémique.

Eguavoen, âgé de 56 ans, travaillait en tant que directeur technique de la Fédération nigérienne de football (NFF) avant d'être invité à remplacer Rohr et à occuper le banc de touche jusqu'à ce que le Portugais José Peseiro prenne la relève.

L'intérimaire appartient à une génération dorée de joueurs nigériens. Il a d'ailleurs été capitaine de l'équipe lors de la victoire en finale de la CAN 1994 contre la Zambie.

L'ancien défenseur aux 49 sélections a notamment évolué en équipe nationale aux côtés de Jay Jay Okocha, Sunday Oli-

seh, Finidi George, Daniel Amokachi et Emmanuel Amonike, ce dernier ayant inscrit un doublé contre les Zambiens.

Cette année-là, le Nigeria a également atteint les huitièmes de finale de la Coupe du monde organisée aux États-Unis.

Eguavoen a ensuite mené les "Super Eagles" à la troisième place de la CAN-2006 lors de son premier mandat de sélectionneur. Avec un bref intermède en 2010, c'est la troisième fois qu'il dirige la sélection nigérienne.

Mais la décision de lui confier de nouveau les rênes de l'équipe n'a pas été bien accueillie au Nigeria. Beaucoup ont estimé qu'il était trop proche des dirigeants actuels de la NFF dans son rôle de directeur technique.

Eguavoen est un gentleman en dehors du terrain et impose le respect, sans être aussi populaire qu'Okocha ou Oliseh. Il se montre confiant dans ce qu'il peut accomplir avec une équipe solide, particulièrement redoutable en attaque avec des éléments évoluant en Europe comme Samuel Chukwueze, Kelechi Iheanacho et Moses Simon.

Le Nigeria a pris un bon départ et une voie favorable s'ouvre à lui pour les phases finales. Si Eguavoen va jusqu'au



bout, la NFF pourrait se retrouver dans une position délicate.

Peseiro, qui a entraîné le Sporting dans son pays, le géant égyptien d'Al Ahly et la sélection d'Arabie Saoudite, doit reprendre ses fonctions après la CAN, avec en point de mire une qualification du Nigeria à la prochaine Coupe du monde, avec les barrages du mois de mars.

Pourtant, le président de la NFF, Amaju Pinnick, a laissé entendre qu'Eguavoen pourrait conserver son poste s'il menait le Nigeria au triomphe au Cameroun.

"Nous savons qu'Eguavoen peut

faire le travail de manière experte, mais nous savons aussi qu'il sera plus utile en contrôlant le département technique", a déclaré Pinnick après sa nomination. "Si Eguavoen gagnait la CAN, nous pourrions y repenser. Dans ce cas, l'entraîneur étranger (Peseiro) deviendrait le directeur technique", a-t-il détaillé.

Pour l'instant, Eguavoen ne s'emballe pas. "Il est important pour nous de conserver la mentalité de vainqueur tout en gardant la tête sur les épaules", a-t-il expliqué aux médias nigériens cette semaine. "Nous n'avons encore rien gagné ici, à part des points", a-t-il prévenu.

“
Nous n'avons encore rien gagné ici, à part des points, dixit le sélectionneur des Super Eagles

Queiroz conseille aux médias "d'embaucher des experts" pour lire le jeu de l'Égypte



Je vous conseille d'embaucher des experts" pour apprendre à lire le jeu de l'Égypte, a lancé mardi aux médias le sélectionneur portugais des "Pharaons", Carlos Queiroz, sans se départir de son sourire, à la veille du match contre le Soudan, à Yaoundé.

Avec le Covid, "le monde a changé, la société a changé, le football a changé. La seule chose qui n'a pas changé, ce sont les critiques contre nous (les entraîneurs, NDLR). Mais nous ne sommes pas des magiciens. Nous faisons de notre mieux et les gens à la télé et dans les médias nous critiquent. Ça fait partie du spectacle, nous y sommes préparés".

"Mais quand la CAF (Confédération africaine de football) distribue des feuilles de matches où nous évoluons en 5-5-0 (c'était le cas pour le onze de l'Égypte contre le Nigeria, NDLR)... Celle-là, je la mettrai dans le livre sur les blagues du foot que je suis en train d'écrire. Mais ce n'est pas la CAF qui me paie, c'est la

Fédération égyptienne. Je ne peux rien faire pour vous (pour expliciter le schéma de jeu, NDLR). Après le match, je serai heureux de vous aider. Avant, nous savions qu'il y avait des professionnels parmi la presse, qui apprenaient à lire les matches quand ils écrivaient dessus, et maintenant il faudrait que nous expliquions à la CAF le système de jeu! Mon problème, c'est que si je donne ma composition une heure et demie avant le match, je ne sais pas dans quelles mains va finir ce papier, peut-être dans celles de l'adversaire. Alors laissez-moi mettre des attaquants en défense (sur la feuille de match)".

"(A une question sur l'absence d'un N.10 dans le onze contre la Guinée Bissau) Et voilà les mêmes histoires... Vous avez votre opinion, j'ai la mienne, je respecte votre opinion, respectez la mienne. Vous me parlez de 10, mais dans le football, (le gardien Mohamed) el-Shenawy pourrait jouer 10, chaque joueur doit être un 10. Vous ne pouvez pas

jouer en équipe nationale si vous n'êtes pas capable de jouer comme un 10, je ne sais pas ce que c'est qu'un 10. Tous les joueurs devraient être capables de faire le jeu, sinon ils n'ont pas le niveau pour être des joueurs de sélection."

"Je vous conseille d'embaucher des experts pour lire le jeu et vous comprendrez dans quel système nous jouons. Nous respectons les humbles avis, c'est mon avis. Le football est un jeu d'opinions, d'erreurs. J'ai mon avis, vous avez le vôtre, les gars, tant que nous nous respectons mutuellement, il n'y a pas de souci dans le jeu, tout est correct. Nous ne jouons pas avec trois joueurs au milieu de terrain, mais cinq, six, sept ou huit quand c'est nécessaire. Nous ne jouons pas en attaque avec trois joueurs mais cinq, six, sept ou huit quand c'est nécessaire. Nous ne jouons pas avec trois défenseurs mais avec onze, c'est le monde moderne! On attaque comme une unité, tout le monde défend comme une unité!"



Vahid Halilhodzic : Une belle leçon pour la suite de la compétition

Patrice Neveu : Vu la qualité de l'adversaire nous sommes satisfaits

Récemment, nous avons enchaîné plusieurs victoires et, précisément, dans la CAN c'est la première fois qu'on se retrouve menés à deux reprises. Cette rencontre contre le Gabon va sûrement nous servir de leçon pour la suite de la compétition, a souligné, mardi soir à Yaoundé, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, tout en tenant à féliciter ses joueurs qui ont su rebondir à deux reprises. Lors de la conférence de presse d'après-match contre les Panthères (2-2), le sélectionneur national a indiqué que le match était assez difficile et le but qu'on a pris nous a mis dans une situation à laquelle on était confronté pour la première fois. "En seconde période, nous avons dominé le jeu, mais il y avait beaucoup de précipitation", a-t-il regretté. Sur l'alignement d'une formation largement remaniée, il a fait savoir que ceci est très important pour la fraîcheur physique du groupe, "ce qui m'a obligé à prendre ce risque". "J'aurais aimé qu'on gagne mais ce soir on se contente



du match nul qui va nous servir de leçon par la suite", a-t-il affirmé.

Le sélectionneur national a tenu, par ailleurs, à défendre son défenseur Chakla, soulignant que "tout le monde peut glisser". Quant à Youssef En-



Nseyri, il a dit qu'il n'a pas joué depuis 3 ou 4 mois et il faut qu'il retrouve ses qualités physiques et celles du grand attaquant qu'il est.

Pour sa part, le sélectionneur du Gabon, Patrice Neveu, a indiqué que le

Maroc est la meilleure équipe du groupe et le résultat d'aujourd'hui est "bon". "Sur la physionomie de la rencontre et vu la qualité de l'adversaire, nous sommes satisfaits", a-t-il dit.

Yaoundé. Anouar Afajdar (MAP)

Coup dur pour la Guinée

Suspension de Naby Keita

La Guinée sera privée de son capitaine Naby Keita, suspendu pour les 8e de finale de Coupe d'Afrique, a regretté le sélectionneur Kaba Diawara après la défaite contre le Zimbabwe (2-1), mardi à Yaoundé

"Naby était en train de monter en puissance, on perd notre capitaine, notre meilleur joueur, notre star, et certainement Issiaga Sylla sur blessure", a regretté l'entraîneur guinéen.

Le milieu de Liverpool a été averti à la 90e+1 minute, "par excès de zèle, il a voulu relever le gardien zimbabwéen qui ne faisait que gagner du temps", a pesté Diawara.

"On va jouer pour lui le 8e de finale, il a beaucoup donné, a ajouté le sélectionneur. Il fait partie des meilleurs joueurs africains, il voulait le prouver, il l'a fait ce soir en marquant un super but".

Issiaga Sylla semble s'être blessé musculairement tout seul en fin de rencontre, remplacé par Mory Konate (88e).

Liesse à Moroni



"Historique": le mot est dans la bouche de tous les supporters de l'équipe nationale des Comores après la victoire en Coupe d'Afrique des nations (CAN) mardi soir contre le Ghana, quadruple vainqueur de la compétition.

Tard dans la soirée, des dizaines de supporters sont descendus au coup de sifflet final dans les rues de Moroni, capitale de l'archipel de l'océan Indien, modeste 132e du classement Fifa.

Pour leur première participation à la compétition, les "Coelacanthos" ont réalisé une prouesse en battant les "Black Stars" 3-2 au Cameroun.

"C'est une victoire historique", a déclaré à l'AFP Abdourazak Ahmed, les larmes aux yeux devant un écran géant à la fin du match, osant à peine croire à une possible qualification pour les 8es de finale.

Grâce à cette victoire inattendue, la pe-

tite nation au large de la côte sud-est de l'Afrique conserve un petit espoir de jouer les 8es en terminant parmi les quatre meilleurs troisièmes. "Les Coelacanthos en stand-by", a donc titré mercredi le quotidien d'Etat Al-watwan.

"Ils nous montrent qu'ils sont capables d'aller plus loin", a affirmé Mohamed Said, en remerciant Dieu pour la performance des joueurs.

Les supporters, la plupart vêtus du maillot vert de l'équipe ou brandissant des drapeaux, ont continué à affluer vers le centre de la capitale jusqu'à l'approche du couvre-feu fixé à 01H00 du matin en raison du Covid.

"La police ne peut rien contre nous, personne ne peut rien contre nous. On a battu le Ghana à la CAN", a lancé un groupe de jeunes en liesse, entassés à l'arrière d'un camion.

Le Sénégal décroche et se qualifie

La Guinée décroche le sésame des huitièmes

Le Sénégal, toujours aussi décevant, a assuré sans gloire la première place de son groupe après un nouveau 0-0, contre le Malawi, suivi de la Guinée, également décevante, mardi à la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Un seul but, sur penalty, en trois matches, a donc suffi aux Sénégalais pour se qualifier et rester à Bafoussam pour les 8e de finale, le 25 janvier contre un troisième de groupe.

La Guinée aussi a beaucoup déçu contre le Zimbabwe: battue 2-1 à Yaoundé, elle conserve sa deuxième place et affrontera le 24 janvier la Tunisie, le Mali ou la Gambie.

Le Malawi, avec 4 points, peut espérer passer parmi les quatre meilleurs troisièmes et se qualifier pour la première fois de son histoire pour la phase à élimination directe.

Mais le Sénégal a eu chaud! Il aurait pu concéder un penalty pour un accrochage entre Bouna Sarr et Gomezgani Chirwa (75e), mais l'arbitre s'est déjugé après consultation de la VAR, au grand désarroi des Malawites.

Les Lions ont encore piétiné 90 minutes, après avoir battu le Zimbabwe sur un penalty de Sadio Mané à la dernière seconde, et un nul vierge contre la Guinée.

Très imprécis techniquement, ils ont même été menacés par les "Flames", avant de prendre le dessus physiquement dans la dernière demi-heure, mais sans marquer.

Grand favori de ce tournoi, le Sénégal n'a pour l'instant pas du tout l'allure d'un champion d'Afrique.

La rencontre était plus disputée au stade Om-

nisports Ahidjo de Yaoundé, où la Guinée de Kaba Diawara a complètement saboté sa première période avant de réagir.

Pourtant bien diminués par des joueurs positifs au Covid, et derniers de leur groupe, les Zimbabwéens ont fait honneur à leur surnom de "Warriors" (guerriers). Ils sont passés en chantant dans les couloirs du stade, après le match, mais ils sont éliminés.

Ils ont pris l'avantage sur une tête de Knowledge Musona (26e), puis fait le break sur une frappe de Kudawkwash Mahachi (43e).

Aucun des défenseurs guinéens du Syli National n'a bousculé Musona et personne n'a empêché Mahachi de placer une frappe que le gardien Ali Keita, la main pas assez ferme, a trop facilement laissé passer.

C'est la star Naby Keita qui a réveillé son équipe d'une action solitaire conclue par une frappe en pleine lucarne (49e). Mais cela n'a pas suffi pour renverser le cours du match.

Cette rencontre Guinée-Zimbabwe était, pour la première fois à la CAN, arbitrée par une femme, la Rwandaise Salima Rhadia Mukansanga, qui a bien dirigé les débats. Elle au moins n'a pas déçu.

Programme de jeudi

3^{ème} journée

Groupe E

17h00 : Côte d'Ivoire-Algérie

17h00 : Sierra Leone-Guinée Equatoriale

Groupe F

20h00 : Gambie-Tunisie

20h00 : Mali-Mauritanie



Une phase de groupes lancée sur les chapeaux de roues mais conclue sur la jante

Quels enseignements en tirer ?

Le nul concédé par le Maroc face au Gabon, mardi soir, aura des répercussions qui ne resteront pas sans lendemain. Aussi bien dans les têtes que dans les jambes. Mais surtout dans les têtes. Notamment celle de Chair, remplacé dès la demi-heure de jeu. Dans sa volonté d'offrir des minutes à certains joueurs et d'ouvrir son banc, pendant cette aventure continentale, Wahid Halilhodzic a pris le risque de gripper une machine qui tournait à plein régime.

Un choix qui ne doit rien à une quelconque générosité exacerbée. Il est plutôt dicté par des impératifs de cohésion de groupe, afin de ne laisser personne sur le bord de la route, dans le chemin censé le mener au sacre africain. Hypothèse crédible, notamment, au vu des arguments démontrés lors des trois matchs du groupe C, dont les Lions de l'Atlas ont fini premiers. "Libé" tire les principaux enseignements d'une phase de groupes lancée par le Maroc sur les chapeaux de roues et conclue sur la jante.

Des remplaçants à la peine

Le stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé a été témoin du gouffre qualitatif séparant les remplaçants, plus communément surnommés dans le monde du football "les coiffeurs", du onze titulaire. En l'absence de Saïss, laissé au repos au profit de Chakla, la défense de l'équipe nationale a pris l'eau de toutes parts. Sur l'ouverture du score chancelante du Gabonais Jim Allevinah (22), d'aucuns soutiendront que Chakla a malencontreusement glissé. Sauf que sa glissade n'est en

réalité que la conséquence de son attentisme. Si le défenseur central avait attaqué le ballon, l'histoire aurait certainement été tout autre. Mais ça, on ne le saura jamais. En revanche, une chose est sûre, quand Saïss est absent, toute l'organisation défensive s'en trouve fragilisée.

Le leadership du joueur de Wolverhampton a manqué. Un doux euphémisme. Tout comme l'activité défensive et l'agressivité de Louza au milieu du terrain. Son renvoi sur le banc n'est pas étranger au trou béant dans l'entrejeu. Résultat : la défense a été moins protégée que d'habitude et donc beaucoup plus sollicitée et agressée. Bien qu'Aguerd soit l'auteur d'un C.S.C (81), en détaillant la séquence de jeu, on serait plutôt tenté de pointer le dépeuplement au milieu du terrain, ce qui a permis au joueur gabonais de conduire la balle sur une trentaine de mètres, avant de servir sur un fauteuil son ailier, auteur du centre dégagé dans ses filets par le défenseur marocain.

Ounahi, intéressant par séquences, a manqué de personnalité dans ses prises de balles et son positionnement défensif fut poreux. Rien de bien réhabilitaire pour un gamin de 21 ans. Quant à Fajr, sa prestation a été d'une pauvreté abyssale. A l'évidence, il a fait son temps en équipe nationale, et sa présence dans le groupe tient plus de sa capacité à mettre l'ambiance qu'à mettre le pied sur le ballon.

La capacité à rebondir

Bien évidemment, tout n'est pas à



Ph : AFP

jeter dans la prestation d'ensemble de l'EN face au Gabon. A commencer par la capacité à rebondir et le non renoncement des hommes de Wahid Halilhodzic, mis en relief par le sélectionneur bosnien lors de la conférence de presse d'après-match : "C'est la première fois qu'on se retrouve menés deux fois. Cette rencontre contre le Gabon va sûrement nous servir de leçon pour la suite de la compétition". Il ne croit pas si bien dire.

Revenue par deux fois au score, grâce à des réalisations de Sofiane Boufal (74) sur un penalty plus que généreux et d'Achraf Hakimi (84) d'un coup de patte magistral, l'EN a assuré l'essentiel et démontré à son coach la porosité du 4-4-2 en losange, instauré d'entrée de match. La sortie de Chair, remplacé par Amallah, a coïncidé avec un retour au 4-3-3, plus conforme et adapté aux qualités du groupe marocain. Mais quel que soit le système de jeu utilisé, l'EN souffre d'un mal plus profond.

L'imprécision des attaquants

En un peu plus de 270' de jeu dans le groupe C, le Maroc a confisqué le ballon 62% du temps et a réussi 81%

de ses passes. Plus important encore, l'EN a tiré au but à 42 reprises. Mais seulement près d'un tiers des tirs ont été cadrés (15). Cette disparité met en évidence, d'une part, la méforme des attaquants dont aucun n'a ouvert son compte but, excepté Aboukhllal, habituel remplaçant, contre les Comores. Et d'autre part, la difficulté des Nationaux à s'approcher du but adverse et se créer des occasions nettes.

Rappelez-vous les cinq buts inscrits. Lors du premier match contre le Ghana, la lumière est venue des pieds de Boufal après un cafouillage dans la surface de réparation adverse. La victoire face aux Comores est à mettre sur le compte d'exploits individuels d'Amallah. Enfin, les deux buts inscrits dans les filets du Gabon l'ont été sur des coups de pied arrêtés. Bref, tout ça pour souligner l'incapacité du Maroc à démontrer une véritable expression collective. Mais on peut tout de même se réjouir de progrès en termes de solidité défensive.

Une défense d'airain

Hormis le nul concédé contre le Gabon, la défense marocaine, oscillant

entre un bloc bas et médian, est solide, compacte et laisse peu d'espace à l'opposant pour s'organiser. Il n'en faudra pas moins alors que se profilent les 8èmes de finale, le 25 janvier, contre l'un des troisièmes des groupes A, B ou F. Une phase à élimination directe où les destins sont sur un fil et risquent de basculer d'un côté comme de l'autre à la moindre erreur ou hésitation.

Chady Chaabi

Le Ghana surpris par les Iles Comores

Les Iles Comores se sont imposées face au Ghana par 3 buts à 2, mardi soir au stade Roudé Adja à Garoua, lors de la 3ème et dernière journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Les Iles Comores ont réalisé leur première victoire dans une phase finale de la CAN grâce à des réalisations de Nabouhane (4è) et

Point final

Point final du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations de football à l'issue des matches disputés mardi pour le compte de la troisième journée:

Mardi 18 janvier
Ghana - Comores 2 - 3
Gabon - Maroc 2 - 2
Déjà joués
Comores - Gabon 0 - 1
Maroc - Ghana 1 - 0
Gabon - Ghana 1 - 1
Maroc - Comores 2 - 0

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Maroc	7	3	2	1	0	5	2	3
2. Gabon	5	3	1	2	0	4	3	1
3. Comores	3	3	1	0	2	3	5	2
4. Ghana	1	3	0	1	2	3	5	2

En Laponie, les éleveurs de rennes se rebiffent contre les éoliennes

Sur des crêtes battues par les vents, les frères Jåma slaloment entre les éoliennes qui se dressent à perte de vue, là où leurs bêtes venaient paître l'hiver. Urgence climatique ou pas, pour ces éleveurs de rennes, les turbines doivent disparaître.

"Avant, la zone était parfaite pour nos rennes. L'endroit était immaculé, vierge de toute activité humaine. Maintenant, tout est endommagé", se désole le cadet, Leif Arne, au volant de son 4x4.

Don Quichotte des temps modernes, les membres de la minorité samie en Europe du Nord sont vent debout contre de grands projets éoliens et autres infrastructures "vertes", qu'ils accusent de rogner leur gagne-pain et d'empiéter sur leurs traditions ancestrales.

Un conte classique du pot de terre contre le pot de fer mais, cette fois-ci, le pot de terre pourrait finir par l'emporter.

Dans un jugement retentissant, la Cour suprême norvégienne a conclu en octobre que deux fermes éoliennes érigées dans la péninsule de Fosen (ouest de la Norvège) bafouaient le droit de six familles samies, dont les frères Jåma, à pratiquer leur culture, en violation d'un texte de l'ONU, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Avec quatre installations voisines plus petites, les fermes en question, Storheia et Roan, forment le plus grand

parc éolien terrestre d'Europe, d'une capacité totale de 1.057 MW, de quoi couvrir les besoins énergétiques de plus de 170.000 foyers.

Si les onze magistrats de la plus haute instance judiciaire du pays ont à l'unanimité jugé invalides les autorisations d'expropriation et d'exploitation accordées pour la construction des 151 turbines, ils n'ont en revanche rien dit sur leur sort...

"Ces turbines doivent être démontées". Pour les Jåma, éleveurs de père en fils depuis d'innombrables générations, le doute n'est pas permis.

Achevée en 2020, la ferme éolienne de Storheia les prive, affirment-ils, du "meilleur" des trois pâturages vers lesquels ils guident, par alternance, leur cheptel l'hiver.

Nomades, les rennes se déplacent au gré des saisons pour voir si le lichen -la mousse dont ils se nourrissent-, en particulier pendant la saison froide - est plus vert ailleurs.

Lasso en bandoulière, l'aîné des Jåma, John Kristian, scrute à la jumelle la ligne d'horizon hérissée de géants blancs. Pas l'ombre d'un renne à la ronde.

"Aujourd'hui, c'est impossible pour les rennes de venir ici avec toutes les énormes perturbations provoquées par les turbines qui tournent et tournent et les effraient. Et puis, elles font tellement de bruit", explique-t-il.



"Il y a aussi les routes... La nature est complètement détruite ici. Il ne reste plus que des roches et de la caillasse".

Avant la Cour suprême, une juridiction inférieure avait suggéré que la perte de ces terres soit compensée par des dédommagements financiers pour permettre aux éleveurs de nourrir leurs bêtes avec du fourrage l'hiver.

Refus net des intéressés. "Les rennes doivent trouver leur propre nourriture. Si c'est nous qui leur donnons du fourrage, ce n'est plus de l'élevage traditionnel", se justifie Leif Arne.

Si rien n'est fait, les Jåma devront toutefois, faute de pâtures suffisantes, réduire leur troupeau -dont ils taissent la taille car "ce serait comme si on claironnait combien d'argent on a en banque".

A 55 ans, Leif Arne vit déjà sur le fil du rasoir devant la justice, il a affirmé que son activité n'avait dégagé qu'une marge inférieure à 300.000 couronnes (moins de 30.000 euros) en 2018.

Moins de bêtes, et c'est toute la viabilité de son élevage qui s'envole.

Pour l'instant, les solutions se font attendre.

"Nous prenons très au sérieux le jugement de la Cour suprême (...) Nous voulons bien sûr rectifier le tir", assure Torbjørn Steen, porte-parole de Fosen Vind, le consortium qui exploite la majeure partie du parc éolien.

"L'étape suivante, c'est de définir des conditions d'exploitation garantissant qu'on puisse exploiter ces éoliennes sans enfreindre les droits des éleveurs de rennes ni menacer l'élevage. Ce que nous privilégions maintenant, c'est tout simplement un dialogue avec les éleveurs", promet-il. Principal actionnaire du projet incriminé via le groupe public Statkraft, l'Etat norvégien est plongé dans un dilemme dantesque.

Comment faire respecter la décision de la justice et préserver les droits des Samis sans compromettre d'importants intérêts économiques -les six fermes du parc éolien de Fosen ont coûté au total plus de 1 milliard d'euros- ni une transition écologique déjà lente?

A elles seules, Storheia et Roan ont fourni plus de 20% de l'énergie éolienne produite en Norvège en 2020, selon Fosen Vind.

Dans l'immédiat, le ministère du Pétrole et de l'Énergie, qui avait délivré les concessions déclarées invalides, a demandé des expertises complémentaires.

"Nous n'avons pas décidé si les installations pourront rester en place en partie ou intégralement", assure la ministre Marte Mjøs Persen à l'AFP.

Recettes

Zlabia



Ingrédients:

- Pour 20 à 25 zlabias
- 130 gr de farine
- 1 c à s de maizena
- 1/2 c à c de cardamome
- 1 c à c de sésame
- 1 c à c de fromage blanc (ou yaourt)
- 1 c à s d'huile d'arachide
- 1 sachet de levure boulangère
- 200 ml d'eau tiède
- Huile d'arachide pour la friture
- Glaçage façon "Miel" :
 - 250 gr de sucre
 - 125 ml d'eau
 - 1 c à c de jus de citron jaune
 - 30 ml d'eau de fleur d'oranger

Préparation:

Dans un saladier, versez la farine, la maizena, la levure, la cardamome, le sésame, le fromage blanc et l'huile. Mélangez en ajoutant petit à petit l'eau tiède. Fouettez énergiquement pendant 1 bonne minute puis laissez reposer dans un endroit chaud en prenant soin de recouvrir d'un linge sec.

Versez le sucre, l'eau et le jus de citron dans une casserole. Faites chauffer à feu moyen tout en mélangeant quelques minutes le temps que le sucre soit un peu dissout. Couvrez la casserole et laissez cuire 30 à 40 minutes (la "miel" doit être brun/doré en fin de cuisson).

Retirez du feu et laissez reposer 10 minutes avant d'ajouter la fleur d'oranger. Mélangez le tout et versez dans un grand saladier pour pouvoir y tremper vos zlabias.

Confinés ensemble en plein rencard, des Chinois se fiancent

Ils étaient en plein rendez-vous amoureux lorsqu'un confinement pour cause de Covid-19 a été décrété: après une colocation forcée de plusieurs jours, un Chinois et une Chinoise viennent d'annoncer leurs fiançailles.

Originaire de la province du Shaanxi, dans le nord de la Chine, Zhao Xiaoping, 28 ans, se rend mi-décembre au domicile d'un prétendant potentiel, recommandé par des proches et qu'elle avait déjà rencontré une fois.

A l'approche de la trentaine, voire avant, beaucoup de Chinois célibataires s'en remettent à leur famille et à leurs amis pour leur présenter des garçons ou des filles dans la même situation.

"Je ne pensais pas passer la nuit chez lui, parce que c'est quand même super gênant", a expliqué lundi Zhao Xiaoping au média local Jimu News.

Mais le destin, ou plutôt les autorités sanitaires, en ont décidé autrement: la ville de Xianyang où ils se trouvaient a décrété un confinement après la détection de cas de Covid. La femme s'est alors retrouvée coincée au domicile de l'homme.



Et après seulement une semaine de cohabitation, les parents du garçon ont poussé le couple à se fiancer.

"On s'entend très bien", a expliqué la jeune femme, dont le métier est de vendre des pommes en ligne via une plateforme de diffusion en direct par smartphone.

"Je fais mes directs de vente depuis chez lui. Peu importe l'heure, même tardive, il est toujours à mes côtés. Je suis super touchée", dit-elle.

Cette romance placée sous le signe du Covid a captivé les internautes chinois. Si certains s'émerveillent de ce coup du destin, d'autres jugent la décision hâtive.

"Après un an ou deux, vous

vous lasserez l'un de l'autre et vous divorcerez. J'ai vu trop de mariages éclair de ce genre", écrit l'un d'eux.

"Tu devrais bien réfléchir à tout ça", commente un autre à l'adresse de Zhao Xiaoping.

Une autre histoire de rendez-vous amoureux confiné avait passionné les internautes ces derniers jours. Une certaine Mme Wang s'était retrouvée elle aussi forcée de cohabiter avec un prétendant dans l'appartement de ce dernier après un confinement à Zhengzhou (centre).

Mais le coup de foudre n'a pas eu lieu, la jeune femme se plaignant que l'homme soit "aussi muet qu'un tronc d'arbre".